



MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Sommaire

Édito.....	2
Temps forts de l'année 2020.....	4
La Métropole TPM en 2020	
Le territoire	8
Les instances de la Métropole en 2020	10
Le Bureau métropolitain	
Les Commissions thématiques	
Le Conseil métropolitain	
Les ressources financières et humaines	12
Activités 2020 de la Métropole	14
Économie et attractivité territoriale	16
Développement économique et numérique	18
Enseignement Supérieur et Recherche.....	20
Tourisme et attractivité territoriale.....	22
Innovation	24
Mobilité	26
Transports et déplacements.....	28
Ports.....	32
Urbanisme, habitat, solidarité	36
Planification	38
Aménagement.....	40
Habitat et solidarité	42
Territoires et proximité	46
Voirie, espaces publics et espaces verts	48
Collecte des déchets et propreté urbaine	52
Eau potable et assainissement des eaux usées	54
Qualité de vie	56
Culture	58
Sports.....	64
Environnement	68
Transition écologique et protection de l'environnement	72
Énergie.....	74
Écologie urbaine	76
Prévention des risques	80
Données d'activités de l'administration	84

Édito

2020 fut une année éprouvante, difficile, exceptionnelle. Nous ne l'oublierons jamais, l'histoire ne l'oubliera pas. Dès le lendemain du premier tour des élections municipales en mars 2020, l'ensemble de l'économie mondiale s'est arrêtée, le monde s'est arrêté, nous avons été confinés.

L'année 2020 restera celle de cette terrible pandémie. Personne n'aurait pu imaginer que nous allions vivre une période aussi dramatique de notre histoire contemporaine. Le cœur de nos territoires a subitement cessé de battre, avec partout l'incertitude, l'inquiétude, et hélas parfois la colère, avec la peur de cet ennemi inconnu et invisible. Nous prenions alors conscience du drame qui se nouait à l'hôpital, avec trop et tant de vies brisées. L'été ne fut qu'une insouciant parenthèse avant le retour d'une nouvelle épreuve et d'un nouveau confinement.

Ayons collectivement une pensée émue pour celles et ceux qui ont succombé à la Covid-19, pour leurs familles éprouvées, et témoignons toute notre reconnaissance et notre respect à toutes celles et ceux qui ont maintenu le pays debout. Je pense naturellement aux soignants, mais aussi à l'ensemble des services publics dans nos villes et dans nos villages, qui durant ces épreuves ont été à pied d'œuvre.

Au plus fort de la crise sanitaire, la Métropole et ses communes membres ont encore su s'unir en étant toujours plus solidaires pour apporter à nos populations un soutien nécessaire, en essayant de les protéger, par tous les moyens mis à notre disposition au moment où sévissait notamment une pénurie de masques.

Je souhaite remercier l'ensemble de mes collègues maires, notre administration, ce collectif TPM, pour leur travail, leur cohésion, leur sens des responsabilités, dans une période qui n'a pas été simple.

Continuons ensemble à être réactifs et collectifs afin d'amortir les conséquences de la crise et répondre au mieux aux attentes des citoyens, sans jamais renoncer à nos valeurs, une Métropole solidaire, ambitieuse, au service de ses communes, au service de ses habitants.

Hubert FALCO

Président de Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre

2



Temps forts de l'année 2020

1^{er} JANVIER

Transfert par le Département du Var à la Métropole des compétences « **fonds de solidarité pour le logement** » et « **fonds d'aide aux jeunes** » sur son territoire, ainsi que **l'Hôtel des Arts et le Palais des Sports**



16 JANVIER

Signature de la Charte « Escales Zéro Fumée »
(TPM/CCIV/Corsica Ferries)



20 JANVIER

Mise en fonctionnement de la station rapide d'avitaillement gaz au dépôt de Brégaillon

22 JANVIER

Inauguration du Conservatoire de TPM site du Pradet



CHALUCET TOULON
QUARTIER DE LA CRÉATIVITÉ
ET DE LA CONNAISSANCE

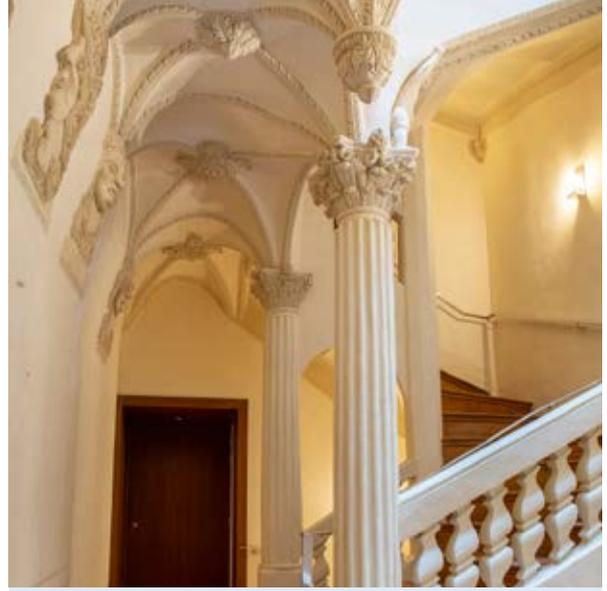
17 JANVIER

Inauguration du Quartier de la Créativité et de la Connaissance - Chalucet - et de la Maison de la Créativité qui accueille Kedge Business School, Camondo Méditerranée, le Conservatoire National des Arts et Métiers, l'École Supérieure d'Art et de Design, TVT Innovation et des espaces partagés de la Métropole



FÉVRIER

Démarrage des travaux préalables de renforcement du réseau ENEDIS dans le terminal portuaire de Toulon Côte d'Azur dans le cadre du projet CENAQ (connexion électrique des navires à quais)



28 FÉVRIER

Inauguration de la Maison du Patrimoine à Ollioules



AVRIL

Travaux de réfection totale de la déchèterie de Carqueiranne



PRINTEMPS

Crise sanitaire - **ouverture sur les sites de la Métropole et de TVT Innovation du « Guichet Unique »** recensant l'ensemble des aides économiques d'urgence métropolitaines, régionales et nationales

Temps forts de l'année 2020

DU 11 JUILLET AU 30 OCTOBRE

« **L'été à Toulon** », parcours d'expositions présentées en partenariat avec la villa Noailles à l'Hôtel des Arts, à la Galerie du Canon et à l'ancien Évêché



JUILLET

Installation d'une station de surveillance de la pollution atmosphérique par ATMOSUD sur le port de Toulon



JUILLET

Inauguration d'un refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) sur la station d'épuration Amphora à La Garde, identifiée comme un site à fort enjeu biodiversité



7 SEPTEMBRE

Entrée des élèves de Camondo Méditerranée aux 4^{ème} et 5^{ème} étages de la Maison de la Créativité



4 JUIN & 9 JUILLET

Conférences économiques de TPM, pour annoncer les **mesures pour soutenir et relancer l'économie locale** dans le contexte de pandémie



19 & 20 SEPTEMBRE

Première « Fête des Salins » aux Pesquiers à Hyères avec près de 3500 participants



18 NOVEMBRE

Signature de la convention relative à la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté entre la Métropole et l'État



16 OCTOBRE

Inauguration du bâtiment « Les Beaux-Arts » à Chalucet, qui accueille l'École Supérieure d'Art et de Design et la pépinière incubateur numérique TVT Innovation



NOVEMBRE

Label Or pour le Quartier Durable Méditerranéen Chalucet



DU 15 AU 28 OCTOBRE

35^{ème} Festival de la Mode et de la Photographie à la villa Noailles



DÉCEMBRE

Livraison des 2 premières bornes de recharge électrique des bus au dépôt de Brunet, et livraison du 1^{er} Bus GNV (gaz naturel pour véhicule).



La Métropole TPM en 2020

Le territoire

LE REVEST-LES-EAUX



TOULON



OLLIOULES



LA SEYNE-SUR-MER



SIX-FOURS-LES-PLAGES



SAINT-MANDRIER-SUR-MER



ÎLE DE PORQUEROLLES



*Source : INSEE, population légale totale 2018, publiée le 28 décembre 2020.

14^{ème}

métropole française sur 22 en terme de démographie

444 828

 habitants*

12

 communes membres de TPM

200 km

 de littoral

LA VALETTE-DU-VAR

Thierry ALBERTINI

24 054*

LA GARDE

Jean-Louis MASSON

25 692*

LE PRADET

Hervé STASSINOS

10 412*

LA CRAU

Christian SIMON

18 929*

CARQUEIRANNE

Arnaud LATIL

9 720*

HYÈRES

Jean-Pierre GIRAN

56 047*

MER MÉDITERRANÉE

ÎLE DU LEVANT

ÎLE DE PORT-CROS

Les instances de la Métropole en 2020

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN

Le Bureau est l'organe exécutif de la Métropole. Il est composé du Président et des 15 vice-présidents de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Le Bureau vote chaque projet, dans le respect de l'intérêt métropolitain, examiné au préalable par les Commissions. Il vote sur délégation du Conseil métropolitain. Il se réunit environ deux fois par mois.

LES MEMBRES DU BUREAU :

- ▶ **Hubert FALCO** : Président de TPM, Maire de Toulon
- ▶ **Jean-Pierre GIRAN** : 1^{er} vice-président de TPM, Maire d'Hyères
- ▶ **Jean-Sébastien VIALATTE** : 2^{ème} vice-président de TPM, Maire de Six-Fours-les-Plages
- ▶ **Jean-Louis MASSON** : 3^{ème} vice-président de TPM, Maire de La Garde
- ▶ **Robert BENEVENTI** : 4^{ème} vice-président de TPM, Maire d'Ollioules
- ▶ **Christian SIMON** : 5^{ème} vice-président de TPM, Maire de La Crau
- ▶ **Gilles VINCENT** : 6^{ème} vice-président de TPM, Maire de Saint-Mandrier-sur-Mer
- ▶ **Ange MUSSO** : 7^{ème} vice-président de TPM, Maire du Revest-les-Eaux
- ▶ **Thierry ALBERTINI** : 8^{ème} vice-président de TPM, Maire de La Valette-du-Var
- ▶ **Hervé STASSINOS** : 9^{ème} vice-président de TPM, Maire du Pradet
- ▶ **Nathalie BICAIS** : 10^{ème} vice-présidente de TPM, Maire de La Seyne-sur-Mer
- ▶ **Arnaud LATIL** : 11^{ème} vice-président de TPM, Maire de Carqueiranne
- ▶ **Yannick CHENEVAR** : 12^{ème} vice-président de TPM, 1^{er} Adjoint au Maire de Toulon
- ▶ **Francis ROUX** : 13^{ème} vice-président de TPM, 1^{er} Adjoint au Maire d'Hyères
- ▶ **Robert CAVANNA**, 14^{ème} vice-président de TPM, Adjoint au Maire de Toulon
- ▶ **Jean-Pierre COLIN** : 15^{ème} vice-président de TPM, 1^{er} Adjoint au Maire de La Seyne-sur-Mer

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Composées d'élus du Conseil métropolitain, les Commissions traitent chacune d'un domaine d'intervention particulier et permettent d'étudier les questions soumises au Conseil métropolitain. Instances de concertation, elles ont un rôle consultatif et donnent leur avis sur les affaires relevant de leurs compétences.

- ▶ **Commission Aménagement du territoire, Planification et Stratégie foncière**
Jean-Pierre GIRAN
- ▶ **Commission Culture et Patrimoine**
Jean-Sébastien VIALATTE
- ▶ **Commission Politique de la ville et Habitat**
Jean Louis MASSON
- ▶ **Commission Espaces publics et Proximité**
Christian SIMON
- ▶ **Commission Protection de l'environnement, Développement durable, Transition écologique et énergétique**
Gilles VINCENT
- ▶ **Commission Finances et Administration générale**
Ange MUSSO
- ▶ **Commission Attractivité économique et Développement numérique**
Hervé STASSINOS
- ▶ **Commission Innovation, Enseignement supérieur et Recherche**
Nathalie BICAIS
- ▶ **Commission Jeunesse et Sports**
Arnaud LATIL
- ▶ **Commission Mobilités**
Yannick CHENEVAR
- ▶ **Commission Formation professionnelle**
Jean-Pierre COLIN



LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Le Conseil métropolitain est l'instance de délibération de la Métropole. Il réunit l'ensemble des 81 conseillers métropolitains issus de chacune des communes de la Métropole selon une représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Il règle par ses délibérations les affaires relevant de la compétence de la Métropole et se réunit au moins une fois par trimestre, sur convocation du Président de la Métropole.

La représentation des communes au sein du Conseil métropolitain est fixée par arrêté préfectoral, en fonction de leur population :

- Toulon : 33 sièges
- La Seyne-sur-Mer : 12 sièges
- Hyères : 11 sièges
- Six-Fours-les-Plages : 6 sièges
- La Garde : 5 sièges
- La Valette-du-Var : 4 sièges
- La Crau : 3 sièges
- Ollioules : 2 sièges
- Le Pradet : 2 sièges
- Carqueiranne : 1 siège
- Le Revest-les-Eaux : 1 siège
- Saint-Mandrier-sur-Mer : 1 siège

Les membres du Conseil métropolitain :

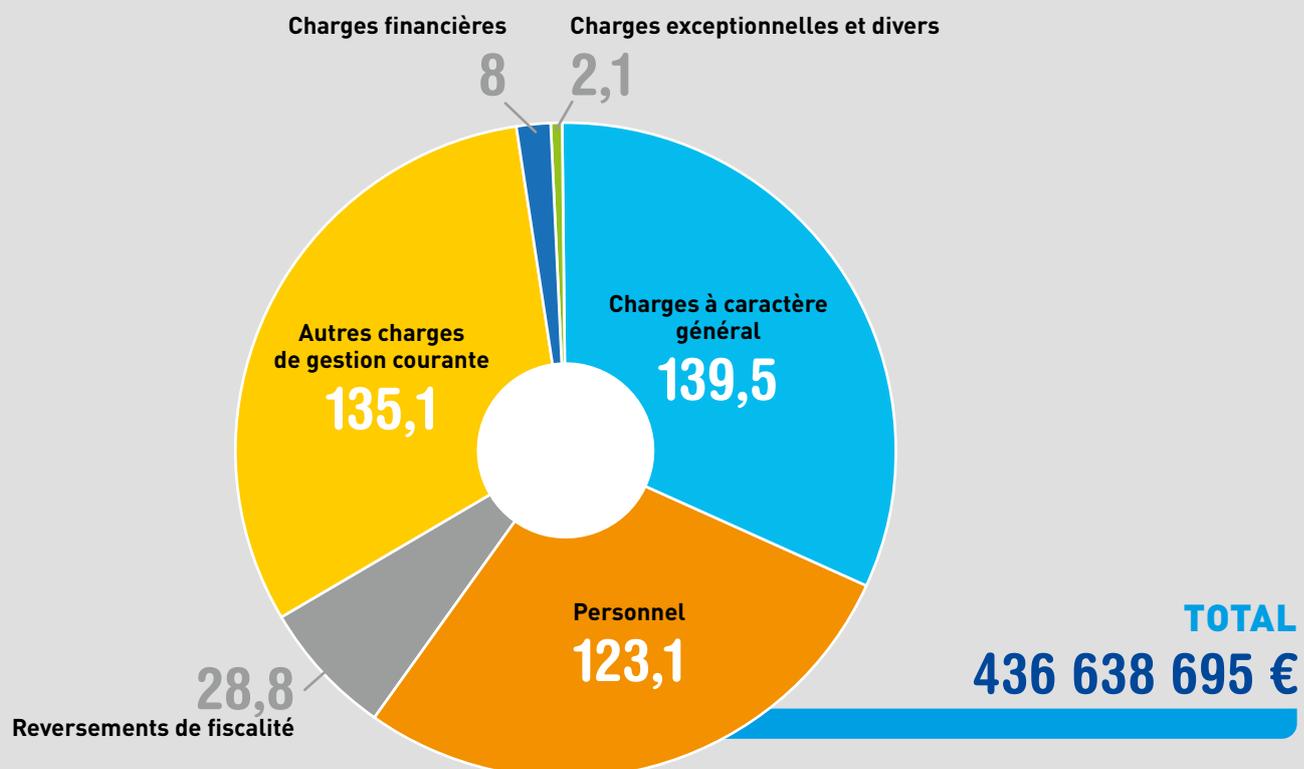
- ▶ **Carqueiranne : Arnaud LATIL**
- ▶ **La Crau : Christian SIMON**
Jean-Pierre EMERIC, Anne-Marie METAL.
- ▶ **La Garde : Jean-Louis MASSON**
Hélène BILL, Marie-Hélène CHARLES, Franck CHOUQUET, Michel DURBANO.
- ▶ **Hyères : Jean-Pierre GIRAN**
Valérie BATTESTI, Philippe BERNARDI, Véronique BERNARDINI, François CARRASSAN, Laurent CUNEO, Edwige MARINO, Jean-David MARION, Isabelle MONFORT, Chantal PORTUESE, Francis ROUX.

- ▶ **Ollioules : Robert BENEVENTI**, Delphine GROSSO.
- ▶ **Le Pradet : Hervé STASSINOS**, Valérie RIALLAND.
- ▶ **Le Revest-les-Eaux : Ange MUSSO**
- ▶ **Saint-Mandrier-sur-Mer : Gilles VINCENT**
- ▶ **La Seyne-sur-Mer : Nathalie BICAIS**
Guillaume CAPOBIANCO, Corinne CHENET, Anthony CIVETTINI, Jean-Pierre COLIN, Cécile JOURDA, Cheikh MANSOUR, Joseph MINNITI, Marie-Claude PAGANELLI-ARGIOLAS, Christine SINQUIN, Sandra TORRES, Kristelle VINCENT.
- ▶ **Six-Fours-les-Plages : Jean-Sébastien VIALATTE**
Frédéric BOCCALETTI, Béatrice BROTONS, Nadine ESPINASSE, Bruno ROURE, Joël TONELLI.
- ▶ **Toulon : Hubert FALCO**
Dominique ANDREOTTI, Laurent BONNET, Pierre BONNEFOY, Michel BONNUS, Robert CAVANNA, Patrice CAZAUX, Josy CHAMBON, Yannick CHENEVARD, Luc de SAINT-SERNIN, Anaïs DIR, Brigitte GENETELLI, Pascale JANVIER, Laurent JÉROME, Corinne JOUVE, Amandine LAYEC, Emilien LEONI, Geneviève LEVY, Mohamed MAHALI, Erick MASCARO, Josée MASSI, Valérie MONDONE, Christophe MORENO, Cécile MUSCHOTTI, Amaury NAVARRANNE, Audrey PASQUALI-CERNI, Virginie PIN, Guy REBEC, Rachel ROUSSEL, Yann TAINGUY, Albert TANGUY, Magali TURBATTE, Béatrice VEYRAT-MASSON.
- ▶ **La Valette-du-Var : Thierry ALBERTINI**
Claude GALLI-ARNAUD, Sylvie LAPORTE, Bernard ROUX.

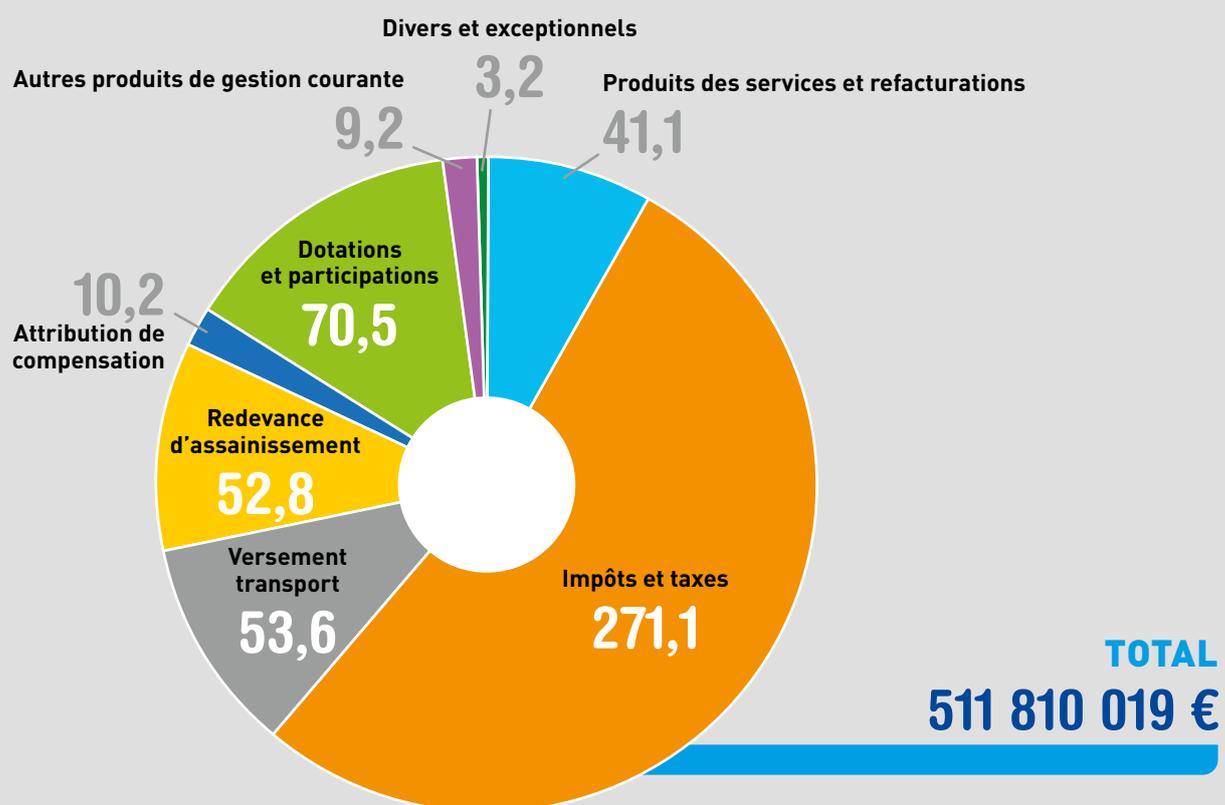
Les ressources financières et humaines

LES FINANCES DE LA MÉTROPOLE

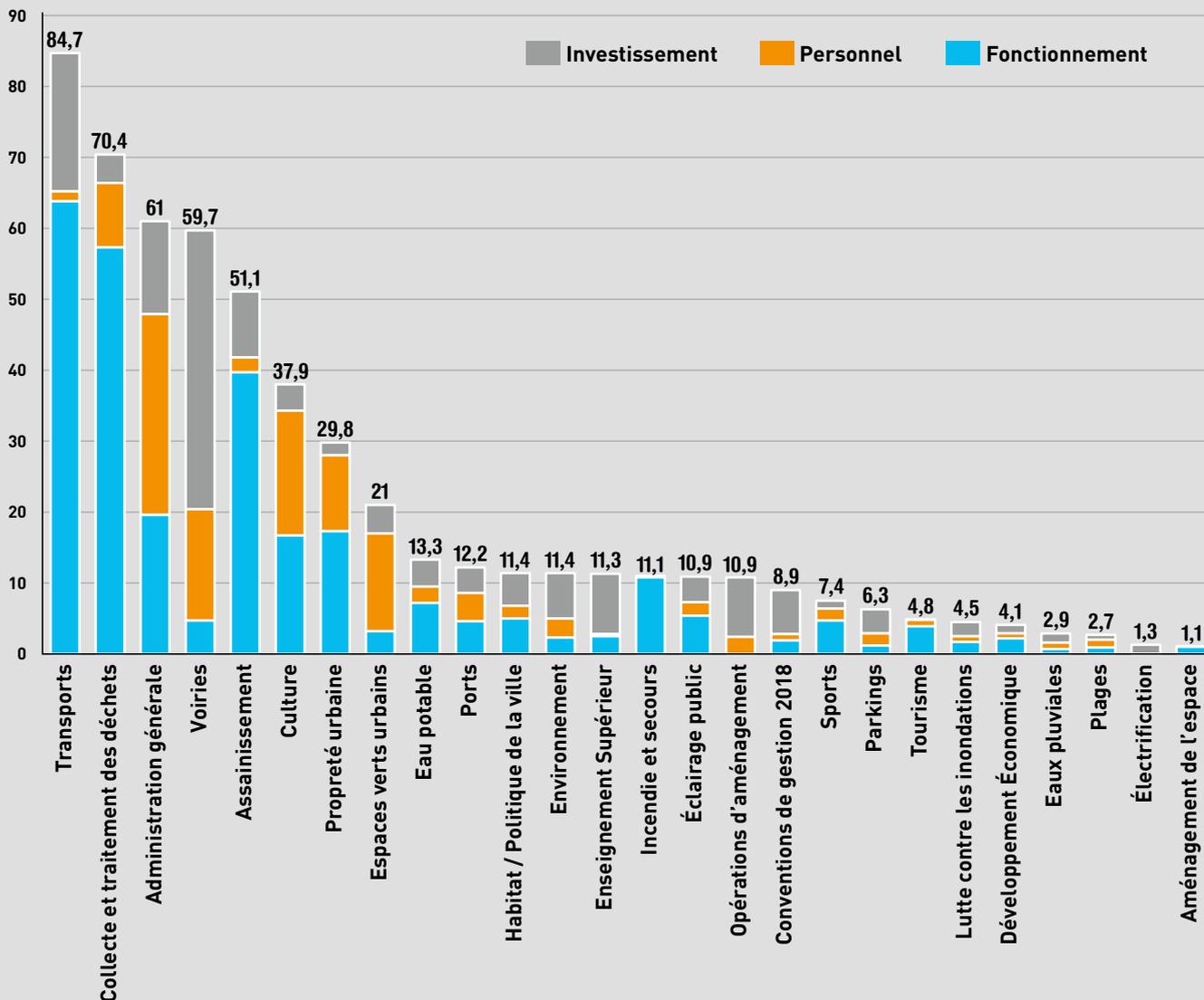
► Dépenses consolidées*



► Recettes consolidées*



▶ Dépenses de fonctionnement, d'investissement et de personnel par compétence*



TOTAL FONCTIONNEMENT (personnel compris)

399 820 164 €

TOTAL INVESTISSEMENT

155 060 744 €

* CA 2020, tous budgets confondus, en millions d'euros.

13

LES RESSOURCES HUMAINES DE LA MÉTROPOLE

Les effectifs totaux de la Métropole s'élevaient à 2436 agents indiciaires en décembre 2020 (contre 2416 agents en 2019).

La Métropole dispose de moyens renforcés dans ses différents champs d'intervention, comme le reflète la diversité des filières des agents :

- ▶ Filière technique : 1618 agents
- ▶ Filière administrative : 605 agents
- ▶ Filière culturelle : 214 agents
- ▶ Filière sportive : 5 agents
- ▶ Filière animation : 2 agents
- ▶ Filière médico-sociale : 2 agents

Activités 2020 de



Économie et attractivité territoriale	16
Mobilité	26
Urbanisme, habitat, solidarité	36
Territoires et proximité	46
Qualité de vie	56
Transition écologique et protection de l'environnement	72

la Métropole





MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



Le DÉPARTEMENT



REGION
SUD



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

CARQUEIRANNE • LA CRAU • LA GARDE • HYÈRES • OLLIVULES • LE PRADET • LE REVEST-LES-EAUX
SAINT-MANDRIER-SUR-MER • LA SEYNE-SUR-MER • SOL-FOUES-LES-PLADES • TOULON • LA YALLETTE-DU-VAR

Économie et attractivité territoriale

La Métropole Toulon Provence Méditerranée dispose de solides fondements économiques, notamment au travers de ses filières navale et maritime, touristique et numérique.

Pour que le territoire reste compétitif, la Métropole anticipe les mutations économiques et contribue à l'évolution nécessaire des filières existantes et au développement de nouvelles filières comme la Silver Économie, la cybersécurité ou les industries créatives et culturelles.

Avec l'appui de TVT Innovation, son agence métropolitaine de développement économique, la Métropole favorise également le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche et soutient l'innovation.

L'action structurante de la Métropole est ainsi un gage de compétitivité, de dynamisme et d'attractivité du territoire.

€ DÉPENSES 2020

Fonctionnement : 2,2 M€

Investissement : 1,2 M€

CHIFFRES CLÉS 2020

La Métropole TPM compte :

64 276 établissements
au 1^{er} mars 2020 (2% agriculture,
4% industrie, 11% construction
et 83% tertiaire dont 67% services
et 16% commerces.

169 443 emplois sur le territoire,
soit 47% de l'emploi salarié du Var
et 55% des emplois de cadres du Var.

29 030 demandeurs d'emploi
catégorie A inscrits au 2^{ème} trimestre
2020.

La Métropole TPM est

le **1^{er}** pôle économique du Var.
Elle offre 65 Zones et Parcs d'Activités
Économiques sur 1,1 hectare desservi
et interconnecté avec 450 km de fibre
pour le très haut débit.

En 2020, la Métropole a apporté un
soutien « indirect » au développement
de son tissu économique avec

1,47 M€ de subventions
accordées aux structures partenaires
du territoire (associations agricoles,
ZAE, filières économiques, réseaux,
pôles de compétitivité, associations
d'aide à la création ...).

Économie et attractivité territoriale

Développement économique et numérique

En matière de développement économique, la Métropole a pour mission de créer les conditions optimales pour le développement économique du territoire. À cette fin, elle accompagne la création et le développement d'entreprises et les projets d'installations et d'investissements privés. Elle favorise et accompagne l'émergence et le développement des filières stratégiques du territoire, développe et encourage l'innovation et la R&D. En lien avec son agence de développement économique TVT Innovation, les chambres consulaires et les associations d'entreprises, elle anime le tissu économique local et soutient les écosystèmes d'innovation et d'entrepreneuriat.

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

▶ La crise sanitaire et les mesures métropolitaines



Dans le contexte de crise sanitaire et à l'initiative de TPM, tous les acteurs économiques et institutionnels métropolitains se sont réunis pour décider ensemble **d'une stratégie visant, d'une part, à limiter les impacts de la pandémie sur les entreprises et d'autre part, à relancer l'activité économique et préserver les emplois.** Ainsi, le 4 juin 2020 s'est tenue la 1^{ère} conférence économique de la Métropole, point de départ d'un travail partenarial, collectif et solidaire. Des ateliers et comités de pilotage ont permis à la Métropole d'annoncer en juillet, lors de sa deuxième conférence, l'ensemble des mesures adoptées par le collectif.

La première de ces mesures a été **la création d'un « Guichet Unique »** d'orientation et de soutien piloté par la Métropole en lien avec son agence métropolitaine de développement économique TVT Innovation recensant l'ensemble des aides d'urgence développées par la Métropole, la Région ou l'État. Cette plateforme recense aussi les dispositions réglementaires applicables, les appels à projets,

18

QUELQUES DATES

✓ Printemps

Crise sanitaire - ouverture sur les sites de la Métropole et de TVT Innovation du « Guichet Unique » recensant l'ensemble des aides économiques d'urgence métropolitaines, régionales et nationales.

✓ 4 juin

1^{ère} conférence économique de la Métropole.

✓ 9 juillet

2^{ème} conférence économique de TPM annonçant les mesures pour soutenir et relancer l'économie locale dans le contexte de pandémie.

✓ 24 septembre

Participation conjointe de la Métropole et de son agence métropolitaine de développement économique au salon Var Up.

✓ 1^{er} octobre

System Factory Day à Toulon - 300 participants (industriels, startups, grands groupes...).

✓ 13 octobre

Inauguration du Centre de Ressources Régional Cyber (C2RC) à Toulon en lien avec la FMES.

✓ 17 et 18 novembre

Participation de la Métropole à l'édition digitale du Salon Silver Economy.

✓ 7 décembre

Lancement de la plateforme « Consommons Local ».



La conférence économique de la Métropole

marchés publics et formations utiles aux entreprises. Un médiateur économique métropolitain, William Reich, président du tribunal de commerce de Toulon a également été désigné.

Autre décision significative prise par la Métropole, **le report puis la suppression des loyers et charges des entreprises locataires des sites d'activités gérés directement par TPM** pour les mois de mars, avril et mai 2020 (Technopôle de la Mer - base terrestre d'Ollioules, pépinière/hôtel d'entreprises Chancel, zone horticole de la Bastidette et Parc d'Activités Marines) soit une exonération mensuelle d'environ 105000€ ce qui a permis de contribuer à la préservation de 53 entreprises et 315 emplois directs et plusieurs centaines d'emplois indirects. Par ailleurs, la Métropole a abondé pour près de 900000 euros le fonds Covid-Résistance soutenant ainsi 251 entreprises métropolitaines et préservant également près de 400 emplois.

Enfin, TPM en lien avec TVT Innovation a réalisé la plateforme « Consommons local ». Soutenue par les chambres consulaires, « Consommons local » a été créée pour soutenir l'agriculture, le commerce et l'artisanat notamment, permettant aux professionnels de référencer leur activité afin de favoriser la consommation de proximité.

► La cybersécurité, un enjeu majeur du territoire et des entreprises



Avec la transformation numérique, la sécurisation et la protection des données sont devenues des enjeux majeurs que la Métropole et son agence TVT Innovation accompagnent dans le cadre de l'appui au développement d'une filière dédiée au niveau métropolitain.

Premier département militaire de France avec des enjeux stratégiques très forts, la cybersécurité représente un enjeu de sécurité nationale particulièrement important dans le Var et sur le territoire métropolitain qui accueille la base navale mais aussi Naval Group ou la DGA. **Aussi, en 2020, la**

Métropole a fait le choix de poursuivre son soutien aux pôles de compétitivité orientés sur cette thématique comme le Pôle Mer Méditerranée et SAFE mais aussi à System Factory, accélérateur et plateforme d'innovations multifilières qui a organisé le System Factory Day en octobre 2020 à Toulon sur le thème de la cybersécurité et la sécurité maritime.

La structuration de cette filière au niveau métropolitain s'appuie aussi sur le Club de la Sécurité de l'Information Région Provence Alpes Côte d'Azur (CLUSIR PACA) ainsi que la Fondation Méditerranéenne des Études Stratégiques (FMES) qui a inauguré à Toulon le centre de ressources régional cyber (C2RC) dédié à la veille, à la formation et à l'accompagnement des entreprises.

Enfin, des établissements d'enseignement supérieur de TPM complètent cette stratégie territoriale en proposant des formations spécialisées dans le domaine de la cybersécurité comme l'Université, l'ISEN ou le CNAM.

► Le soutien spécifique apporté à la filière agricole

Dans le contexte de crise sanitaire, **la Métropole a souhaité orienter ses financements plus spécifiquement sur le secteur agricole et son tissu associatif**, durement éprouvés mais plébiscités par les consommateurs désireux de produits de qualité issus des circuits courts. Elle a à ce titre élaboré avec TVT Innovation **la plateforme « Consommons local »** (voir supra).

Enfin, cet engagement au profit du monde agricole que TPM porte depuis des années a été consacré par le ministère de l'agriculture dès lors que **le Projet Alimentaire Territorial TPM (PAT TPM) a été lauréat de l'appel à projets national « Programme National pour l'Alimentation 2019 »** avec les félicitations personnelles du Ministre de l'agriculture.



📌 DÉPENSES 2020

Fonctionnement : 2,5 M€

Investissement : 8,5 M€

CHIFFRES CLÉS 2020

16 000

étudiants sur les différents établissements d'enseignement supérieur du territoire : l'Université de Toulon, l'École Supérieure d'Art et de Design TPM (ESADTPM), l'école d'ingénieurs ISEN YNCREA Méditerranée, l'école de commerce et de management Kedge Business School, l'école d'architecture d'intérieur et de design Camondo Méditerranée, l'Institut de formation des professions de santé (IFPVPS), le Pôle École Méditerranée qui regroupe les quatre écoles de la Marine nationale et enfin le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM).

1 marque de territoire : « Toulon, Enseignement Sup ».



22 laboratoires de recherche,

6 plateformes technologiques, 1 fab lab.

QUELQUES DATES

✓ 17 janvier

Inauguration du Quartier de la Créativité et de la Connaissance - Chalucet - et de la Maison de la Créativité qui accueille Kedge Business School, Camondo Méditerranée, le Conservatoire National des Arts et Métiers, TVT Innovation et des espaces partagés de la Métropole. Un guide pratique a été édité pour cet évènement www.metroloetpm.fr

✓ 21 septembre

Accueil de la formation GEMMS (gestionnaire d'établissements médicaux et médico-sociaux) du CNAM sur le site de Chalucet.

✓ 17 et 18 octobre

Journées portes ouvertes de la Maison de la Créativité et du bâtiment « Les Beaux-Arts » qui accueille l'ESADTPM et TVT Innovation.

✓ 18 novembre

Signature de la convention relative à la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté entre la Métropole et l'État.

Économie et attractivité territoriale

Enseignement Supérieur et Recherche

Sources d'attractivité, l'enseignement supérieur et la recherche sont des priorités pour la Métropole qui développe et diversifie l'offre de formation sur son territoire, notamment par **l'augmentation de la capacité d'accueil et la mise à disposition d'espaces partagés**, mais aussi grâce à un **partenariat renforcé avec l'ensemble de ses établissements d'enseignement supérieur**.

La Métropole souhaite également **créer les meilleures conditions d'accueil et d'activités pour les étudiants**. Elle travaille notamment sur le développement de l'offre de logements étudiants en lien avec le CROUS et de manière plus large sur l'animation de la vie étudiante via le développement d'une application mobile dédiée.

Enfin, en ce qui concerne la recherche et l'innovation, **la Métropole soutient activement l'achat de nouveaux équipements des différents laboratoires du territoire**.

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

▶ La lutte contre la précarité étudiante

La crise sanitaire a été un facteur d'aggravation des problèmes des étudiants (difficultés financières, isolement, décrochage...). Dans le cadre de l'aide d'urgence, **TPM a soutenu l'Épicerie Étudiante de La Garde**, qui a accueilli un plus grand nombre de nouveaux bénéficiaires et relaye l'action du CROUS dans la distribution de paniers repas gratuits hors résidence CROUS et pendant les vacances scolaires.

Par ailleurs, **TPM a intégré, dans le Plan de Solidarité signé avec le Préfet du Var, un financement supplémentaire au bénéfice de l'Épicerie Étudiante de La Garde** et permettant la réalisation d'une étude menée sur la précarité des jeunes et des étudiants. **Le Fonds d'Aide aux Jeunes TPM a également été étendu au public étudiant**.

▶ Le logement étudiant

Dans le cadre du CPER, le développement du logement étudiant se fait en lien avec le CROUS, avec le démarrage des études pour la réalisation du projet Dumont D'Urville (200 logements livrés en 2023). En outre, **TPM maintient sa veille sur la recherche de foncier, de financements et de contacts avec les investisseurs permettant d'identifier des opportunités** comme la transformation en résidence étudiante du bâtiment Quartz situé Cours Landrin à Toulon.



► Le « R+3 », espaces partagés de la Maison de la Créativité - Chalucet

Au sein du nouveau Quartier de la Créativité et de la Connaissance, lieu emblématique du renouveau du centre-ville de Toulon, **TPM est la 1^{ère} Métropole à consacrer un tiers lieu à ses étudiants**, situé au troisième niveau de la Maison de la Créativité, permettant ainsi de mutualiser les coûts et d'accroître les surfaces d'enseignement. Il s'inscrit dans la politique partenariale initiée par TPM avec l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur du territoire, au bénéfice de tous les étudiants métropolitains. Ces espaces partagés, soit 500 m² de locaux - quatre salles modulables (4x50 m²) et deux grandes salles de coworking - ont vocation à accueillir des étudiants, leurs associations, mais également des hackathons, ateliers, conférences, forums ou des activités sportives d'intérieur.



► Les Beaux-Arts et TVT Innovation à Chalucet

L'ESADTPM et TVT Innovation se sont installés dans leurs nouveaux locaux à Chalucet au sein du bâtiment Les Beaux-Arts, livré en octobre 2020, totem de ce nouveau quartier.

Implantée dans le paysage toulonnais depuis 150 ans, l'École Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence Méditerranée (ESADTPM) accueille désormais ses 180 étudiants dans 6400 m² et propose des pratiques amateurs. TVT Innovation, agence de développement économique de la Métropole TPM, s'est installée aux deux derniers niveaux du bâtiment dans des espaces proposant des services d'accompagnement avec une résidence d'entreprises, un espace de coworking, des espaces de créativité et de convivialité et un Citylab, laboratoire urbain pour la ville de demain. Ces espaces sont accessibles aux entrepreneurs innovants, entreprises, étudiants, écoles, associations, usagers et particuliers de l'écosystème métropolitain.

► Le dispositif Étudiant Entrepreneur

Afin de répondre au développement important de l'entrepreneuriat chez les jeunes diplômés, **TPM par le biais de TVT Innovation, accompagne les jeunes dans la création de leur entreprise et la reconnaissance du statut d'étudiant entrepreneur.** Plusieurs dispositifs concourent ainsi à l'accompagnement des étudiants entrepreneurs et à la création de leur startup : obtenir le statut d'étudiant entrepreneur, bénéficier du pack Étudiant Entrepreneur, participer au programme « Les Entrep'Var », un diplôme dédié le DU2E, accessible à l'Université de Toulon. En complément, **TVT Innovation poursuit son dispositif de bourses de stage qui permet aux étudiants entrepreneurs de développer leur projet, permettant à TPM de devenir une terre d'entrepreneuriat.**



📍 DÉPENSES 2020

Fonctionnement : 3,9 M€

Investissement : 0,1 M€

CHIFFRES CLÉS 2020

FERRIES

952 escales (-18,3%) transportant
1 159 356 passagers (-33,5%).

AÉROPORT

6 105 mouvements (-45%) transportant
206 063 passagers (-59%).

Avec **12,8 millions**

de nuitées touristiques

(source ADT Var Tourisme)

le territoire de TPM se positionne à la

1^{ère} place des destinations varoises, malgré une baisse de fréquentation de 19% par rapport à 2019.

83% de nuitées sont françaises, en baisse de 9% et proviennent principalement des régions : Île de France 29% ; Rhône-Alpes 18% ; Région Sud 18%.

17% de nuitées sont étrangères, en baisse de 47%, avec 3 principaux marchés : Allemagne 13% ; Italie 10% ; Suisse 8% ; Belgique 7%.

2,9 M€ collectés au titre de la taxe de séjour métropolitaine (hors 10% du Conseil Départemental).

Économie et attractivité territoriale

Tourisme et attractivité territoriale

Le développement touristique est un enjeu majeur pour la Métropole Toulon Provence Méditerranée qui s'est dotée depuis 2017 d'un Office de Tourisme métropolitain pour déployer et coordonner les actions touristiques du territoire.

En parallèle, la Métropole développe et structure un programme **de grands événements de portée nationale et internationale**, qu'ils soient économiques, culturels ou sportifs, pour développer son attractivité.

La Métropole favorise également **la montée en puissance du tourisme d'affaires et de l'accueil des tournages**.

Enfin, dans le cadre de sa nouvelle compétence « autorité concessionnaire de l'État pour les plages », **la Métropole gère actuellement 25 concessions de plages**. Les lots de plages concernés font l'objet de délégations de service public, pour sélectionner les projets les plus attractifs au niveau touristique tout en respectant les conditions optimales d'accueil du public et de préservation du domaine.

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

▶ Une politique active de communication et de promotion pour la relance du tourisme métropolitain

Dans le cadre de sa mission de promotion du territoire Toulon Provence Méditerranée, l'Office de Tourisme métropolitain mène chaque année une campagne de communication sur différents médias (presse, affichage, réseaux sociaux...) en lien avec la Métropole. **En 2020, afin de faire face à la situation de crise sanitaire, la campagne s'est déroulée en 2 axes :**

- **une campagne exclusivement réalisée par l'OTI** en avant-saison et à l'automne autour de la presse féminine (Femme Actuelle, Femina, Marie-Claire) et spécialisée voyage (Géo), de l'affichage urbain (307 arrières de bus à Lyon et affichage digital métro) et des réseaux sociaux ;
- **une campagne innovante en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme et l'ADT Var Tourisme autour du thème : « On a tous besoin du Sud » :** 85 spots TV de la destination TPM ont ainsi été diffusés sur les chaînes françaises à la fin du printemps et au début de l'été.



► Une saison estivale atypique

Alors que la France sortait du premier confinement, l'effet conjugué de l'efficacité de la campagne de promotion (voir ci-dessus) et du désir fort d'évasion en France a provoqué **une forte fréquentation du territoire métropolitain avec +11% de réservations hôtelières par rapport à 2019**. Ces chiffres très élevés ont permis de sauver une saison qui s'annonçait difficile même si l'automne a vu la fréquentation s'effondrer avec le départ des visiteurs étrangers dès septembre en raison de restrictions sanitaires croissantes.

Toutefois, cette saison reste aussi marquée par une hyper fréquentation de certains sites, notamment naturels, qui conduit à une réflexion sur la nécessaire conciliation entre attraits touristiques, retombées économiques et protection de l'environnement.

► La Villa Carmignac



Inaugurée en juin 2018 à Porquerolles, la Villa Carmignac permet au territoire métropolitain de se doter d'un nouveau lieu d'expositions à la hauteur des plus grands standards internationaux, sur l'île de Porquerolles avec des œuvres d'artistes majeurs comme Barcelo, Warhol, Basquiat ou Lichtenstein ou bien issus du photojournalisme. Ouvert d'avril à novembre, ce lieu reçoit plus de 50 000 visiteurs par an, 40 000 en 2020. Plus d'une quarantaine d'emplois ont été créés, en partie pour des saisonniers et les retombées économiques directes et indirectes sur l'économie locale sont majeures, la Villa travaillant avec plus d'une cinquantaine d'entreprises, d'associations ou de structures locales.

La Villa Carmignac a mis en place un partenariat avec la villa Noailles, autre lieu majeur du territoire hyérois, permettant au territoire métropolitain de rayonner autour d'une programmation culturelle de qualité, en complément des expositions organisées à Toulon en lien avec le centre Pompidou.

► Une offre hôtelière dynamique

Grâce à une politique affirmée de redynamisation touristique et économique, le territoire de la Métropole attire de nouveaux projets hôteliers haut de gamme, démontrant l'attractivité de TPM. À Toulon, deux nouveaux hôtels 4 étoiles ont ouvert durant l'année 2020, malgré la crise sanitaire, en cœur de ville : l'hôtel Okko, place de la Liberté et l'Eautel, place Monsenergue, face à l'Arsenal. À Hyères, un nouvel établissement en attente de classement a également ouvert, « Le lodge des Îles d'Or » tandis que d'autres projets sont en attente, notamment un hôtel 5 étoiles. **Des réflexions sont également menées avec des porteurs de projets autour de l'installation d'une auberge de jeunesse à Toulon** permettant ainsi à la Métropole de disposer d'une gamme complète d'établissements en adéquation avec les attentes des touristes accueillis.

► La gestion des concessions de plage

Dans le cadre de la compétence autorité concessionnaire de l'État pour les plages, TPM s'est substituée aux communes d'Hyères, Carqueiranne, Le Pradet, Toulon, La Seyne-sur-Mer, Saint-Mandrier-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages dans les actes relatifs aux concessions de plage, couvrant le domaine public maritime. 25 lots de plages ont été exploités en 2020.



Dans le cadre de la pandémie de Covid-19, TPM a accompagné les délégataires de lots de plage pour obtenir de l'État une réduction des redevances qui a pu être répercutée aux délégataires. Ces derniers ont dû s'adapter tout au long de la saison estivale pour faire face à la situation de crise exceptionnelle. Enfin, l'ensemble des 25 lots de plage a fait l'objet de contrôles pour s'assurer du respect des règles régissant ce type d'activité.



📌 DÉPENSES 2020

Fonctionnement : 0,5 M€

Investissement : 0,3 M€

CHIFFRES CLÉS 2020

5 pôles de compétitivité.

325 000 €

en soutien aux pôles de compétitivité.

Économie et attractivité territoriale

Innovation

Avec l'appui de TVT Innovation, son agence métropolitaine de développement économique, la Métropole **Toulon Provence Méditerranée mène une politique volontariste de soutien à l'innovation dans des domaines aussi variés que le numérique, les industries culturelles et créatives, la Silver Économie ou l'industrie.** Elle apporte son soutien aux entreprises innovantes et participe à la structuration et au développement des écosystèmes locaux.

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

▶ L'innovation mobilisée contre la crise sanitaire



L'écosystème numérique métropolitain s'est mobilisé autour de la Métropole pour contribuer, durant l'année 2020, à la lutte contre la pandémie et ses conséquences en multipliant les initiatives et les gestes de solidarité. Ainsi, par exemple, System Factory en lien avec l'Université et des entreprises comme Charlemagne, a produit en avril plus de 10 000 visières dans le Fablab de TVT Innovation, distribuées gratuitement aux acteurs de première ligne (caissiers, policiers, pompiers...). De même, à la demande du Président de la Métropole, TVT Innovation en lien avec les équipes de TPM a mis en place et animé, au printemps et à l'automne, des sites dédiés aux aides économiques sous forme d'un « Guichet Unique » et aux circuits courts pour accompagner les producteurs et artisans dans la diffusion de leurs produits afin de permettre aux consommateurs de « Consommer local ».

▶ 1^{ère} édition de l'Eco Masterclass

La Métropole a lancé la première édition de l'Eco Masterclass, concours destiné à récompenser les projets innovants en matière de développement durable. Ce concours organisé par TVT Innovation, en partenariat avec Veolia, le réseau Retis et l'Ademe, est ouvert à tous : startups, entreprises, étudiants et associations. Il a réuni 11 startups sur des thèmes aussi divers que le covoiturage, la production d'eau douce durable, la lutte contre le gaspillage alimentaire...

Le prix de la Métropole, doté de 8 000 €, a récompensé l'entreprise **Les Alchimistes**, créée par Anne-Sophie et Cédric Davoine, qui propose une solution de collecte et de compostage des déchets organiques (biodéchets) en circuit court.



QUELQUES DATES

✓ Du 7 au 10 janvier

Accompagnement des startups au CES Las Vegas.

✓ Mars

1^{ère} édition du Concours Eco Masterclass.

✓ Automne

Lancement de la plateforme des cultures numériques et créatives Murex+.

▶ TVT Innovation investit le Quartier Chalucet

TVT Innovation s'est installée dans l'immeuble Beaux-Arts au cœur du quartier Chalucet pour offrir de nouveaux services aux entreprises innovantes du territoire : 12 bureaux dédiés à la résidence d'entreprises et deux espaces de coworking, soit plus de 1000m² sur 2 étages. L'engouement des startups pour ce site et le savoir-faire de TVT Innovation a été immédiat. Il accueille notamment 3 étudiants entrepreneurs qui développent une solution innovante en matière de transition écologique pour les navires de plaisance. Espace de partage, ouvert sur la ville et sur différents publics, dont les étudiants particulièrement éprouvés par la crise sanitaire, **ce lieu confirme le rôle important que joue TVT Innovation, aux côtés de la Métropole, dans l'animation et la structuration des différentes filières économiques du territoire.**



▶ Un outil d'expérimentation : le SILVERLAB

Très impliquée dans le développement de la filière Silver Économie sur son territoire, la Métropole, en lien avec AG2R La Mondiale et son agence de développement économique TVT Innovation a développé **un laboratoire permettant aux startups de tester en condition réelle, avec des séniers, les innovations destinées à ce public.** Ces échanges permettent de coconstruire les innovations et services de demain au plus près des attentes et des besoins spécifiques des séniers.

Installée dans les locaux de TVT Innovation en attendant sans doute son installation sur un plateau technique dédié dans quelques années, **cette expérience permet à la Métropole de se positionner parmi les trois territoires nationaux disposant d'un tel équipement.**





La Métropole Toulon Provence Méditerranée est autorité organisatrice de la mobilité. À ce titre, elle est l'acteur public compétent pour l'organisation des services de mobilité sur le périmètre des douze communes qui la composent. Elle est responsable de la planification, du suivi et de l'évaluation de la politique de mobilité.

Elle organise différents services de mobilité, au travers de services :

- réguliers ou à la demande de transport public de personnes ;
- de transport scolaire ;
- relatifs aux mobilités actives, dont elle contribue au développement ;
- relatifs au développement d'usages partagés des véhicules ;
- de mobilité solidaire, afin d'améliorer l'accès à la mobilité des personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale et des personnes en situation de handicap ou dont la mobilité est réduite.

Elle propose également des services de conseil et d'accompagnement auprès des différents acteurs et usagers, consistant à :

- offrir un conseil et un accompagnement individualisé à la mobilité ;
- diriger ce conseil vers les employeurs et les gestionnaires d'activités générant des flux de déplacements importants ;
- contribuer au développement des services de transport de marchandises et de logistique urbaine, afin de réduire la congestion urbaine ainsi que les pollutions et les nuisances affectant l'environnement.

La Métropole élabore et poursuit les objectifs du Plan de Déplacements Urbains 2015-2025, en proposant un panel d'offres de transports alternatives à l'autosolisme. Le but est de réduire le trafic automobile, de limiter les nuisances environnementales et de renforcer l'attractivité du territoire ainsi que la qualité de vie des résidents.

Des objectifs ambitieux ont été définis à l'horizon 2025 afin de diminuer le trafic automobile et augmenter les déplacements alternatifs :

- 50% des déplacements des résidents de TPM réalisés en voiture contre 59% en 2008 ;
- 10% des déplacements des résidents de TPM réalisés en transport en commun contre 5,9% en 2008 ;
- 36% des déplacements des résidents de TPM réalisés en modes actifs (3% vélo, 33% marche) contre 31% en 2008 (1,3% vélo, 30% marche), et le reste en deux-roues motorisés et modes divers (transports employeurs...).

Premier réseau bateau-bus de France, le réseau Mistral est le premier réseau à avoir exploité les trois composantes : terrestre, maritime et aérienne avec un téléphérique.

🕒 DÉPENSES 2020

TRANSPORT

Fonctionnement : 63,8 M€

Investissement : 19,5 M€

STATIONNEMENT

Fonctionnement : 1,2 M€

Investissement : 3,4 M€

CHIFFRES CLÉS 2020

TRANSPORTS EN COMMUN

1^{er} réseau bateaux-bus de France.

21,9 millions de voyages sur le réseau Mistral.

122 lignes terrestres (lignes régulières, services scolaires et transports à la demande).

Un réseau à **3 dimensions** :

terrestre, maritime et aérien (téléphérique).

9 lignes maritimes (avec les Îles d'Or)

pour **1,5 millions** de passagers.

14^{ème} année consécutive de gel de la gamme tarifaire, avec un des tarifs les moins chers de France,

allant d' **1,40 €** le ticket unitaire tout public à **0,48 €** par jour avec l'abonnement annuel pour les moins de 26 ans.

MOBILITÉS ACTIVES

308 km d'itinéraires cyclables.

Plus de **547 300** cyclistes ayant emprunté la piste cyclable du littoral, l'un des plus importants tronçons cyclables de France.

4 éco-compteurs mis en service, pour comptabiliser et valoriser l'usage du vélo.

Plus de **2110** places de stationnement vélos.

4 parkings mettant progressivement à disposition des vélos en libre-service : Mayol, Gare, Peiresc, Place d'Armes.

7562 bénéficiaires d'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (dont 2111 en 2020).

Mobilité

Transports et déplacements

La Métropole poursuit les objectifs du Plan de Déplacements Urbains 2015-2025, déclinés en 5 orientations, 15 objectifs stratégiques et 46 actions.

Les objectifs sont les suivants :

- une offre de transport collectif globale plus performante et concurrentielle à l'automobile, afin d'augmenter la part modale des transports en commun ;
- un nouveau partage de la voirie et une circulation automobile maîtrisée, pour diminuer l'emprise de la voiture sur la voirie et les nuisances engendrées par le trafic automobile et favoriser la présence des modes alternatifs ;
- un territoire favorable aux modes actifs et aux déplacements des personnes à mobilité réduite, pour accroître la sécurité, la visibilité et la valorisation de la marche à pied, du vélo et la prise en considération des besoins en mobilité des usagers les plus vulnérables ;



QUELQUES DATES

✓ 20 janvier

Mise en fonctionnement de la station rapide d'avitaillement gaz au dépôt de Brégaillon. Arrivée de 17 bus au gaz (en location).

✓ 3 février

Lancement de SEAMLESS sur le réseau : billettique dématérialisée par smartphone, intégrant l'ensemble de la gamme tarifaire.

✓ 24 février

Mise en place de l'« Appel Bus 25 » sur le secteur de Siblas à Toulon (minibus qui se déplace à la demande).

✓ Février

Livraison de l'extension

du dépôt bus de Brégaillon et aménagement du rond-point d'accès.

✓ 9 décembre

Livraison sur le dépôt de Brégaillon du 1^{er} Bus GNV (gaz naturel pour véhicule) acquis par TPM.

✓ 15 décembre

Réception des derniers postes de charge lente sur la station avitaillement gaz Brégaillon.

✓ Décembre

Livraison des 2 premières bornes de recharge électrique des bus au dépôt de Brunet, et livraison du 1^{er} Bus GNV (gaz naturel pour véhicule).



- **une culture de la mobilité durable et un autre usage de la voiture individuelle**, pour favoriser les formes de mobilités qui contribuent à favoriser les énergies « propres », comme les pratiques de mutualisation automobile ou l'usage des véhicules électriques ;
- **une mobilité repensée en période estivale et vers les grandes portes d'entrées maritimes et aérienne**, pour agir sur la mobilité générée par le tourisme, qui représente une composante forte du territoire en termes de volume de population accueillie et donc de déplacements.

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

▶ Une offre de transport collectif globale performante et concurrentielle à l'automobile

En raison de la crise sanitaire, l'utilisation des transports en commun a évolué au gré des annonces gouvernementales (confinement, réouverture partielle des établissements scolaires, couvre-feu...). Ceci a conduit à une baisse globale de la fréquentation avec des pics allant de -95% lors du 1^{er} confinement à -25% en décembre. Sur la desserte des Îles d'Or, une baisse moyenne de -20% a été constatée sur la ligne Porquerolles la plus fréquentée, avec un pic à -99% en avril mais +22% en juillet.

Sur le pilotage de la délégation de service public terrestre et maritime de la petite Rade : mise en place d'une procédure de renouvellement du contrat d'exploitation du réseau **Mistral**. Un avenant de prolongation du contrat actuel jusqu'au 31 août 2022 a été pris.

Sur le pilotage de la délégation de service public maritime de la desserte des Îles d'Or : mise en place d'une procédure de renouvellement du contrat d'exploitation de la desserte maritime des îles d'Or au mois de mars. Un avenant de prolongation du contrat actuel jusqu'au 31 mars 2021 a été pris au cours du mois de décembre 2020.





► Maison de la Mobilité TPM

Inaugurée en juin 2019, la Maison de la Mobilité TPM sensibilise et accompagne le grand public dans la pratique d'une mobilité durable. Elle informe les usagers sur les questions de mobilité en un point d'accueil unique, promeut l'usage des modes alternatifs à la voiture individuelle, favorise les partages d'expériences (conseil et accompagnement des entreprises, associations, particuliers et partenaires des déplacements).

Ouverte du mardi au samedi, elle a accueilli 17728 usagers, soit une moyenne de 79 personnes par jour d'ouverture et près de 25 000 services à la mobilité y ont été déployés.



30 **Organisatrice de la Semaine Européenne de la Mobilité en septembre 2020**, elle a proposé des animations ludiques axées sur les déplacements non polluants avec 53 partenaires, sur plusieurs communes de la Métropole : 95 participants aux animations, 213 au jeu concours Mobi'Quizz et 5 entreprises au Défi Mobilité.

► Enquête Ménages Déplacements

Une enquête mobilité d'envergure menée sur 44 communes et pilotée par TPM a été lancée pour mesurer précisément les déplacements quotidiens des habitants du bassin de vie de la Métropole toulonnaise. **L'objectif est de mieux connaître**

les pratiques de déplacements en semaine et le week-end (nombre de déplacements, trajets, motifs, modes) pour organiser la mobilité de demain quel que soit le mode de transport. **Les données permettront :**

- de contribuer à l'évaluation à mi-parcours du Plan de Déplacements Urbains 2015-2025 ;
- de mesurer l'évolution des comportements de mobilité des résidents de la Métropole et de l'aire toulonnaise ;
- d'alimenter les politiques de planification dans lesquelles intervient la thématique mobilité ;
- de nourrir les projets d'infrastructures (ferroviaire, routier, autoroutier et de transports en commun) ;
- d'enrichir les réflexions et démarches de planifications transversales ou sectorielles.

► Grandes Mobilités Train

La Métropole poursuit la promotion du train du quotidien compatible avec la grande vitesse. À ce titre, elle participe à tous les Comités de Pilotage et Comités Techniques et à de nombreux groupes de travail, dans un double objectif :

- poursuivre les études pour la création de la Halte ferroviaire Sainte-Musse qui sera connectée au transport collectif en site propre (TCSP) et à l'arrêt de bus sur l'autoroute A57 ;
- promouvoir la circulation au ¼ d'heure de train entre l'ouest et l'est de la Métropole sans rupture de charge (arrêt nécessitant un changement de train en gare de Toulon).

Dans cette logique, la décision ministérielle du 23 juin 2020 a pris en compte les orientations du territoire et confirmé plusieurs aménagements pour le secteur de Toulon :

- un origine-terminus en gare de Carnoules,
- un origine-terminus à l'ouest de Toulon à définir entre La Seyne-sur-Mer et Saint-Cyr-sur-Mer,
- la dénivellation de la bifurcation de La Pauline en terrier,
- l'aménagement à 4 voies à quai en gare de La Pauline.



▶ Parcs de stationnement

La Métropole assure la création, l'aménagement, la gestion et l'entretien de l'ensemble des parcs de stationnement, gratuits ou payants, ouverts à tous et non affectés à un équipement particulier.

Pour les parcs de stationnement payants, à La Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages, gérés en régie directe par le siège de la Métropole, l'année 2020 a été marquée par la mise en place **d'une gestion permettant de garantir le fonctionnement durant les périodes de confinement.**

La mutualisation d'agents et de moyens a été renforcée afin d'améliorer la qualité de service rendu aux usagers.

Pour les parkings exploités en délégation de service public (10 parkings du centre-ville de Toulon exploités par la société Q-PARK et 3 parkings du centre-ville d'Hyères par la société INDIGO), **l'année 2020 a été marquée par la mise en place d'une continuité de service pour garantir l'ouverture et la sécurité des sites durant toute l'année.**



📍 DÉPENSES 2020

Fonctionnement : 4,6 M€

Investissement : 3,6 M€

CHIFFRES CLÉS 2020

37% d'augmentation
du nombre de jours d'escale
dans le port de Toulon -
La Seyne / Brégaillon.

457 jours de stationnement
de navires de croisière

et **129** jours de stationnement
de navires Corsica Ferries.

QUELQUES DATES

✓ 16 janvier

Signature de la Charte
« Escales Zéro Fumée »
(TPM/CCIV/Corsica Ferries).

✓ 1^{er} juillet

Adoption de nouveaux tarifs
portuaires qui récompensent
les armateurs vertueux.

✓ Juillet

Installation d'une station
de surveillance de la pollution
atmosphérique par ATMOSUD
sur le port de Toulon.

✓ 5 octobre

Signature d'une convention entre
la Marine nationale et TPM pour
coordonner la surveillance de
la globalité des plans d'eau civils
et militaires du port de Toulon -
La Seyne/Brégaillon.

✓ 18 novembre

Début de la déconstruction de la
gare maritime de la Tour Fondue
qui sera remplacée par un nouveau
bâtiment multimodal
(gare, capitainerie, local de fret).

✓ 2020

Poursuite du terminal ferroviaire
de Brégaillon pour le reconnecter
au réseau ferré national sous la
maîtrise d'ouvrage du concession-
naire du port de commerce
et cofinancé en partie par TPM.

Mobilité

Ports

Autorité portuaire sur son territoire, la Métropole TPM est, depuis le 1^{er} janvier 2017, propriétaire et responsable de l'aménagement, de l'entretien et de la gestion de 8 ports en régie directe :

Toulon - La Seyne/Brégaillon (cale de mise à l'eau gratuite de Toulon au Stade Nautique ; et les deux formes et la cale en centre-ville accueillant les méga yachts notamment), Saint-Elme et Le Lazaret (comprenant Tamaris et Le Manteau) à La Seyne-sur-Mer ; Porquerolles, la Tour Fondue, la Madrague de Giens, l'Ayguade du Levant à Hyères ; Le Brusac à Six-Fours-les-Plages.

S'y ajoutent deux concessions à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var : l'une sur l'activité plaisance Toulon - La Seyne / Brégaillon (incluant le port de Saint-Mandrier-sur-Mer et le port Saint-Louis du Mourillon) ; l'autre sur l'activité commerce de Toulon - La Seyne/Brégaillon.

La politique métropolitaine d'aménagement du territoire et de développement économique intègre naturellement les ports, qui sont autant de portes d'entrée sur son territoire et représentent un poids économique et touristique significatif, tant pour son développement régional que pour son rayonnement national voire international.

Cette politique fait l'objet de discussions dans les différentes instances. Ainsi le Conseil d'Exploitation des régies des ports permet aux élus et à des personnalités qualifiées de définir un cadrage général des actions menées relatives aux ports. Les Conseils portuaires, qui réunissent au moins deux fois par an élus, professionnels, pêcheurs et plaisanciers, sont consultés sur les tarifs, budgets et principales opérations de chaque port.





PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► Le site « Forme et Cales » encore embelli sur le port de Toulon - La Seyne / Brégaillon

L'année 2020 a vu l'achèvement des travaux de réhabilitation du terre-plein côté Est de la Grande Forme après la réalisation des travaux sur le côté ouest réalisés au cours du 1^{er} semestre.

Afin d'améliorer la qualité du revêtement pour répondre aux usages du site, l'ensemble des terre-pleins autour de la Grande Forme a fait l'objet d'un resurfaçage en enrobés sous la maîtrise d'œuvre de la Direction des Ports. La totalité de ces travaux s'élève à 500 000 €HT.

► Début des travaux de la gare maritime de la Tour Fondue

En vue de la démolition de l'actuelle gare maritime et de la construction du nouveau bâtiment multimodal prévus en 2021,

le port de la Tour Fondue a fait l'objet de travaux d'aménagement en 2020 afin de garantir le bon fonctionnement et le maintien de l'activité du port pendant la durée des chantiers.

Le coût total de l'aménagement du port de La Tour Fondue sera de 4 M€, et bénéficierait du soutien de la Région Sud PACA et de l'État à hauteur de 2 M€.



► Des solutions innovantes pour favoriser le retour des juvéniles

Des solutions innovantes de restauration écologique grandeur nature sont testées dans le port de Toulon par l'Ifremer (situé à La Seyne-sur-Mer). Ces expérimentations sont menées avec la startup Seaboost en partenariat avec la Métropole (autorité portuaire) et son concessionnaire, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var.

Mi-juin, un herbier et des rochers artificiels ont ainsi été installés sur les infrastructures portuaires afin de favoriser notamment le retour des juvéniles de poissons. Ces dispositifs feront l'objet d'un suivi approfondi pour évaluer leur efficacité dans la durée.

Trois autres sites portuaires de la rade de Toulon sont d'ores et déjà équipés de solutions de restauration écologique et travaillent avec l'Ifremer pour leur suivi. **D'autres ports suivront, faisant de la rade de Toulon un site pilote pour l'étude de l'impact à grande échelle de telles solutions sur les populations de poissons.**

► Installation de pannes fixes sur le port de la Madrague

Afin de permettre la bonne activité du port de la Madrague, la Métropole TPM, procédait habituellement, chaque année, à la mise en place de pannes flottantes, qui devaient être retirées en hiver en raison de l'exposition du port à la houle.

Dans un souci d'économie et de maintien du service tout au long de l'année, **TPM a mis en place des pontons fixes.** Ce projet d'un montant de 420 000 € HT a été réceptionné en juillet 2020.

► Porquerolles : de nouveaux enrobés pour le quai Lélia Le Ber

Des travaux de réfection de la chaussée, en particulier la reprise du revêtement du Quai Lélia Le Ber (ex Môle central) ont été réalisés en novembre. Initialement programmés début 2021, ils ont pu être avancés du fait du confinement, ce



qui a permis de limiter les désagréments pour les usagers (la circulation étant interdite durant la pose du nouveau revêtement).

Le coût de cette opération est de 118 000 € HT, hors frais de transport.

► Déplacement des feuilles mortes de posidonies échouées dans le port de Saint-Elme

La Métropole a procédé en juin à l'évacuation de 3000 m³ de feuilles mortes de posidonie échouées dans le port de Saint-Elme pour permettre sa réouverture début juillet.

Cette opération récurrente consiste à extraire, avec une pelle mécanique, les feuilles accumulées durant l'année afin

La plage des Sablettes et le port de Saint-Elme à La Seyne-sur-Mer





Le port de Porquerolles

d'assurer un tirant d'eau suffisant aux navires amarrés, de garantir la sécurité et l'accès aux infrastructures portuaires. Les feuilles mortes ont ensuite été immergées en favorisant leur dispersion dans le cadre d'un protocole de suivi défini avec les services de l'État.

► Travail des capitaineries et maintien de l'activité portuaire

La période de confinement a permis la réalisation de nombreux travaux d'entretien dans les ports par les équipes des différentes capitaineries. Dans le port de l'Aiguade du Levant, des travaux de peinture, de menuiserie et de consolidation des pannes flottantes ont été réalisés. Le port du Lazaret a fait l'objet d'un important débroussaillage. Dans le port du Brusuc, le remplacement de pendilles et de platelage a été réalisé, et le port de la Madrague de Giens a fait l'objet de nombreux travaux de maintenance des terre-pleins et des infrastructures.

Ces travaux ont été réalisés tout en maintenant l'accueil des plaisanciers.

► Rade de Toulon : une convention pour coordonner sa surveillance

Contigus, le port de Toulon et le port militaire ont des activités totalement différentes mais partagent des intérêts communs de sécurité et de sûreté, atout indéniable pour l'accueil des navires de croisière et des yachts. Cette configuration particulière nécessite d'assurer une surveillance de la globalité des plans d'eau civil et militaire.

Pour coordonner cette surveillance, une convention a été signée le 5 octobre 2020 entre la Marine nationale et l'Autorité Investie du Pouvoir de Police Portuaire (AI3P), représentée par le Préfet du Var. **La convention met en place un dispositif qui associe les différents acteurs de la rade et permet de prévenir toute menace. Le document met notamment en avant le partage des informations entre les différents intervenants de la sûreté** et fera l'objet d'un retour d'expérience lors des comités locaux de sûreté portuaire.



Urbanisme, habitat, solidarité

Compétente de plein droit en matière de planification, la Métropole assure l'élaboration, la poursuite et le suivi des documents de planification sur son périmètre (Plan Local d'Urbanisme, Règlement Local de Publicité, Site Patrimonial remarquable). La Métropole est également devenue compétente pour instituer certains champs spécifiques d'application prévus par le Code de l'Urbanisme (comme l'institution du droit de préemption urbain, ou l'assujettissement des clôtures à déclaration préalable).

TPM est membre du Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée qui élabore et assure la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale. Il encadre et met en cohérence l'ensemble des documents de planification d'échelle communale et intercommunale, et donne les principales orientations en matière d'urbanisme sur l'aire toulonnaise qui compte 32 communes. L'Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise (audat.var) a pour mission principale d'accompagner la mise en œuvre et l'évolution du SCoT Provence Méditerranée, vers l'harmonisation des politiques publiques d'aménagement du territoire.

En matière d'aménagement du territoire, la Métropole est compétente pour la réalisation des opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain. Elles désignent les opérations complexes sur le territoire métropolitain, celles qui présentent des enjeux d'aménagement et dont le rayonnement et l'ampleur nécessitent un dispositif de pilotage spécifique.

Compétente en matière d'équilibre social de l'habitat, la Métropole mène une politique de soutien à la rénovation énergétique de l'habitat privé avec le dispositif « Bien chez soi » et à la production de logements sociaux dans les communes. Trois Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dans les centres-villes de Toulon, Hyères et La Seyne-sur-Mer sont également engagées depuis 2019. Un Programme d'Intérêt Général couvre également le reste de la Métropole.

La Métropole pilote les deux projets de renouvellement urbain à Toulon et La Seyne-sur-Mer avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), les communes, Action Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et les collectivités locales.

La Métropole est également compétente en matière d'aménagement et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

La Métropole agit aussi pour la cohésion sociale et territoriale. Sur l'ensemble du territoire, TPM apporte son soutien à des actions en matière d'insertion et d'accès à l'emploi, d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie et de prévention de la délinquance. Dans le cadre du Contrat de ville, la Métropole intervient plus spécifiquement sur les 13 quartiers prioritaires situés à Toulon, La Seyne-sur-Mer, Hyères et La Garde. Elle anime et pilote avec les partenaires et les communes concernées les dispositifs de développement urbain, de prévention de la délinquance et d'insertion économique et sociale.

📊 DÉPENSES 2020

Fonctionnement : 1 M€

CHIFFRES CLÉS 2020

11 actes réalisés
pour les Plans Locaux d'Urbanisme,
Règlements Locaux de Publicité
et Sites Patrimoniaux remarquables.

4 conventions de projets
urbains partenariaux élaborées.

2328 autorisations
d'urbanisme traitées.

Urbanisme, habitat, solidarité

Planification

La planification territoriale s'articule autour de trois missions principales :

- l'élaboration et le suivi des différents documents de planification (Plan Local d'Urbanisme, Règlement Local de Publicité et Site Patrimonial remarquable) ;
- la contribution aux autorisations d'urbanisme sur les compétences métropolitaines (voirie, assainissement, espaces verts, déchets, défense extérieure contre l'incendie, eau potable...);
- la mise en place et le suivi de la fiscalité de l'urbanisme (taxe d'aménagement, projet urbain partenarial...).

À travers ces missions, la Métropole participe activement et en lien étroit avec les communes à la définition de la politique de développement urbain et d'aménagement sur son territoire et développe l'ensemble des moyens de planification nécessaires à sa mise en œuvre.

Elle développe et anime des partenariats publics et privés pour la mise en œuvre de projets urbains et participe également aux travaux d'élaboration des documents de planification supérieurs.

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

🔍 La prescription du Règlement de Publicité intercommunal de la Métropole

La Métropole Toulon Provence Méditerranée, compétente de plein droit en matière de règlement local de publicité a lancé, par délibération du conseil métropolitain du 15 décembre 2020, l'élaboration de son Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi).

Le RLPi a pour vocation de remplacer les anciens Règlements Locaux de Publicités (RLP) ou de pallier leur absence. Il concerne les 12 communes de la Métropole.

Le RLPi est destiné à réglementer la publicité, les enseignes et les pré-enseignes à l'échelle métropolitaine dans un but de protection du cadre de vie et des paysages tout en assurant un équilibre avec le droit à l'expression et à la diffusion d'informations. Il permet d'adapter localement le règlement national de publicité (RNP) que l'on retrouve dans le Code de l'environnement.

Ce document aux enjeux multiples sera conçu en étroite collaboration avec les maires des communes de la Métropole mais aussi avec ses habitants.

À ce titre, une conférence des maires a eu lieu le 9 novembre pour valider la charte de gouvernance qui fixe les modalités de collaboration entre la Métropole et les 12 communes. Elle a également prévu les modalités de la concertation associant les habitants, les associations locales et toutes les personnes concernées jusqu'à l'arrêt du projet. Les grands objectifs du RLPi y sont déclinés.



QUELQUES DATES

✓ 13 janvier

Mise en révision générale n°2
du SCoT.

✓ 15 décembre

Prescription du Règlement Local
de Publicité intercommunal (RLPi)
de la Métropole.



► La révision du SCoT Provence Méditerranée

Le Schéma de Cohérence Territoriale version « Grenelle » est opposable depuis le 4 décembre 2019 et couvre ses 32 communes et 4 intercommunalités membres ainsi que son périmètre en mer.

Par délibération du 13 janvier 2020, le Syndicat mixte SCoT Provence Méditerranée a approuvé la mise en révision générale n°2 du SCoT. Cette révision, en cours, poursuit les objectifs suivants :

- préciser les modalités d'application des dispositions d'urbanisme de la loi littoral et déterminer et localiser les critères d'identification des différents secteurs déjà urbanisés définis par la nouvelle loi (obligation de la loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique dite ELAN) ;
- réaliser un document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC) intégré au Document d'Orientation et d'Objectifs du SCoT ;
- mettre en compatibilité le SCoT révisé avec les documents d'urbanisme supérieurs nés ou approuvés récemment (SRADDET, Schéma Régional des Carrières, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Gapeau...) ;
- prendre en compte un nouvel environnement normatif relatif aux SCoT (nouvelles ordonnances) ;
- mettre à jour le SCoT en fonction des données d'études plus récentes.

Plus d'infos www.scot-pm.com

► Une politique de réserves foncières pour maîtriser les opérations d'aménagement

En 2020, la Métropole a poursuivi ses investissements en matière d'acquisitions foncières avec l'Établissement Public Foncier PACA, partenaire de la Métropole et de ses communes membres.

L'EPF, par son ingénierie et ses moyens financiers, s'attache à rendre les opérations d'aménagement ou de construction économiquement raisonnables. Ces acquisitions foncières permettent au fil du temps de répondre aux besoins de la Métropole en matière de production de logements, de développement économique et d'équipements structurants.

Au 31 décembre 2020, on décompte 85,6 M€ d'acquisitions pour 18,2 M€ de cessions.

En outre, plusieurs montages financiers opérationnels, procédures foncières, environnementales, et d'urbanisme ont été conduits pour renouveler l'offre en foncier d'activités adaptées à la demande des entreprises (artisanat, accueil des petites et moyennes entreprises, Silver Économie...).

€ DÉPENSES 2020

Investissement : 8,4 M€

CHIFFRES CLÉS 2020

203,5 M€

d'engagements financiers
de l'Établissement Public Foncier PACA
pour les projets de la Métropole
au 31 décembre 2020.

QUELQUES DATES

✓ 14 mars

Ouverture du jardin et du parking
du Port Marchand.

✓ 17 septembre

Signature entre l'État, la ville de
Toulon, TPM et le Groupe Edouard
Denis de la Vente En Futur état
d'achèvement (VEFA) d'un immeuble
au profit de l'État, au sein du
programme de rénovation urbaine
de Montety, en vue d'abriter
les services départementaux
de l'Éducation Nationale.
Cette opération immobilière
marque la première étape
du Plan État Cités toulonnais
qui a pour objectif de réorganiser
et revaloriser le bâti de l'État.

Urbanisme, habitat, solidarité

Aménagement

La Métropole est compétente pour la « définition, création et réalisation d'opération d'aménagement d'intérêt métropolitain ». Cette compétence a pour objet de mettre en œuvre un projet urbain et mettre en œuvre une politique locale de l'habitat, d'organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, de favoriser le développement des loisirs et du tourisme, de réaliser des équipements collectifs ou des locaux de recherche ou d'enseignement supérieur, de lutter contre l'insalubrité et l'habitat indigne ou dangereux, et de permettre le renouvellement urbain. Ces objectifs s'inscrivent dans les enjeux d'aménagement propres à la Métropole, tels qu'ils apparaissent notamment dans le schéma de cohérence territoriale (SCoT) Provence Méditerranée, et qui conduisent à définir une stratégie s'appuyant sur :

- des grands projets urbains ;
- des projets urbains de centralité et de renouvellement urbain ;
- des projets d'aménagement de zones d'activité économique ;
- des projets d'aménagement de quartiers.

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

▶ **Des opérations de renouvellement urbain - OPAH RU des centres-villes de Toulon et Hyères qui se poursuivent**



En partenariat avec Var Aménagement Développement (VAD), aménageur, et les communes de Toulon et Hyères, la Métropole a financé la réalisation de vastes opérations de renouvellement urbain sur le périmètre des centres-villes de Toulon et Hyères. Ces concessions d'aménagement d'une durée de 10 ans portent sur un périmètre large et comportent des actions d'amélioration du parc immobilier bâti, de réhabilitation et de résorption de l'habitat insalubre ainsi que la réalisation d'aménagements urbains. En 2021, le lancement d'une 3^{ème} concession est prévu sur le centre-ville de La Seyne-sur-Mer dans le cadre du Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) piloté par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

► Un sentier métropolitain « Nature en ville et changement climatique »

Dans le cadre du projet européen « Nature For City LIFE » 2017-2022, TPM prépare la réalisation d'un sentier de randonnée urbaine « Nature en ville et changement climatique ». Le projet consiste à créer un itinéraire de marche et de randonnée qui s'appuie sur les grandes infrastructures vertes et bleues du territoire, mettant en réseau les parcs et jardins de la Métropole ainsi que ses grands espaces de nature, afin de sensibiliser le plus grand nombre à l'importance et au rôle de la nature en ville pour s'adapter au changement climatique.

L'année 2020 a été marquée par la concertation avec les communes de TPM sur la définition de l'itinéraire du futur sentier métropolitain.

► La Loubière passe au vert



La Métropole et la ville de Toulon, à travers le concessionnaire Var Aménagement Développement, redonnent vie à la friche industrielle des anciens terrains d'EDF et de l'ancienne usine à gaz de Toulon sur une surface de 25 000 m². Le réaménagement de ce site a pour objectif de regrouper plusieurs équipements tertiaires et administratifs, afin de former un pôle plus central et accessible dans le cœur métropolitain, mais également de créer un parc paysager métropolitain appelé « Parc de la Loubière » sur 16 000 m².

En 2020, les travaux de dévoiements des réseaux, les premières démolitions et dépollutions ont débuté.

► De Mayol à Pipady : un concours pour l'avenir de la Rade

D'envergure internationale, le projet de Mayol à Pipady prévoit un aménagement de 44 hectares du port de Toulon jusqu'à la Tour Royale. Véritable trait d'union urbain entre le centre-ville de Toulon et le quartier du Mourillon, ce grand projet urbanistique poursuit l'ouverture de la ville sur la rade.

En mars 2019, une étude de conception urbaine et paysagère portant sur ces 44 hectares sur terre et sur mer a été lancée et 3 équipes de renommée internationale ont été retenues. En parallèle, un appel à projet a été lancé en juillet 2019, pour faire émerger les promoteurs, investisseurs et architectes capables de proposer des projets d'envergure et de réaliser les travaux sur 4 lots spécifiques, situés à l'intérieur du périmètre de l'étude globale. 30 offres de services ont été réceptionnées, et les lauréats sont en cours de désignation.

Le 14 mars 2020 a marqué l'ouverture du jardin et du parking du Port Marchand. Le jardin paysager s'étend sur 3400 m², et ouvre la ville sur la Rade de Toulon à la suite de la démolition du mur d'enceinte de l'ancien Arsenal du Mourillon. Le jardin accueille un jeu d'enfants, un navire dont la proue oriente le jardin vers la mer.

Le parking réaménagé compte 107 places de stationnement sur 3200 m², avec 6 places réservées pour les remorques de bateaux. Le site dispose d'une sanisette automatique et d'un canisite.

Les aménagements ont été conçus dans une démarche de développement durable : les surfaces sont végétalisées au maximum afin de permettre l'absorption naturelle des eaux de pluie, et des essences méditerranéennes très diversifiées limitent les besoins en arrosage.

Les enrobés du parking ont été réalisés en couleur claire afin de limiter une surchauffe en période estivale. Le parking est équipé d'une borne double de recharge pour les véhicules électriques.

Un système d'éclairage innovant a été réalisé pour assurer la sécurité des piétons, et 3 dalles de panneaux photovoltaïques alimentent le dispositif.



🇪🇺 DÉPENSES 2020

Fonctionnement : 5 M€

Investissement : 4,6 M€

CHIFFRES CLÉS 2020

SOUTIEN À L'AMÉLIORATION DU PARC PRIVÉ

Près de **3,7 M€** d'aides aux travaux versées aux propriétaires privés de la Métropole.

ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE LOGEMENT SOCIAL

2,2 M€ mobilisés par la Métropole pour les opérations en cours.

368 000 € engagés pour la construction à venir de **120** logements.

13 M€ de garantie d'emprunt de la collectivité sur **18** opérations (307 logements).

COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

946 200 € pour le soutien à des actions sur l'ensemble du territoire : insertion et aide à l'emploi (741 200 €), habitat cadre de vie (41 500 €), prévention de la délinquance (163 500 €).

400 000 € pour le soutien à des actions dans les 13 quartiers prioritaires de Toulon, La Seyne-sur-Mer, Hyères et La Garde, dans le cadre du Contrat de ville.

DANS LE CADRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT (FSL)

1878 aides financières accordées pour accéder à un logement, prévenir une expulsion ou lutter contre la précarité énergétique.

455 mesures d'accompagnement socio-administratif liées au logement afin de sécuriser le parcours résidentiel, par l'intermédiaire de 9 associations métropolitaines (768 600 € sous forme de subvention aux associations).

Urbanisme, habitat, solidarité

Habitat et solidarité

En matière d'habitat, la Métropole pilote et anime la politique locale de l'habitat. Elle développe notamment les programmes d'amélioration durable de l'habitat privé, finance les programmes de logements sociaux et assure la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. TPM est également engagée dans deux projets de renouvellement urbain qui recouvrent deux projets d'intérêt régional pour les centre-villes de Toulon et La Seyne-sur-Mer.

En matière de solidarité et de cohésion sociale, la Métropole pilote et anime, avec les partenaires locaux, des dispositifs d'aide aux habitants les plus en difficulté à travers le financement de projets associatifs couvrant les champs de la cohésion sociale, de l'accompagnement au logement et de l'insertion professionnelle. Elle anime également des dispositifs comme le Plan de solidarité territoriale, le programme d'aide au permis de conduire ou la charte Entreprises & Quartiers.

Dans le cadre du Contrat de ville, TPM finance des actions en faveur des habitants des 13 quartiers prioritaires de la Métropole sur trois grandes thématiques : l'insertion et l'emploi, l'habitat et le cadre de vie, la prévention de la délinquance et la sécurité. La politique de cohésion sociale métropolitaine est déployée sur l'ensemble des 12 communes.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, TPM exerce sur son territoire, en lieu et place du Département du Var, les compétences pour la gestion du **Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)** et du **Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)**.



QUELQUES DATES

✓ 1^{er} janvier

Transfert des compétences « Fonds de Solidarité pour le Logement » et « Fonds d'Aide aux Jeunes » du Département à la Métropole, sur le territoire de TPM.

✓ Janvier

Engagement de la Métropole à la poursuite du déploiement de « Bien chez soi »

pour les années 2020 à 2023 en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

✓ Septembre

Adoption de la délibération de fusion des deux offices publics d'habitat Terres du Sud Habitat et Toulon Habitat Méditerranée, effective au 1^{er} janvier 2021.



PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► Vers un office public métropolitain de l'habitat

À la suite du rattachement des deux offices publics d'habitat communaux (Toulon Habitat Méditerranée et Terre du Sud Habitat) à TPM en 2017, et dans le cadre de la loi ELAN, la Métropole a accompagné ces deux acteurs en 2020 dans l'étude des modalités de leur fusion.

Prévu au 1^{er} janvier 2021, l'Office Métropolitain de l'Habitat doit doter le territoire d'un atout supplémentaire pour relever les enjeux d'efficacité face à la diversité des besoins sociaux, de production de logements publics.

► Le logement des travailleurs saisonniers

La loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne du 28 décembre 2016 prévoit la signature d'une convention triennale pour le logement de travailleurs saisonniers entre l'État et les communes ayant reçu la dénomination de « touristiques ».

Au titre de ses compétences en matière d'habitat et de tourisme, la Métropole a accompagné les 8 communes concernées (Saint-Mandrier-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, La Seyne-sur-Mer, Ollioules, Toulon, Le Pradet, Carqueiranne et Hyères) dans l'élaboration de ces conventions.

► Une politique jeunesse pour une prise en compte globale de la situation des jeunes en difficulté

Accompagnement social

Le 1^{er} janvier 2020, le Département a transféré la compétence de pilotage et de gestion du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) à la Métropole TPM sur son territoire. Le Fonds métropolitain d'Aide aux Jeunes est un dispositif d'aides financières qui s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans résidant sur le territoire de TPM et répondant aux conditions d'éligibilité du règlement intérieur.

Il s'agit de favoriser l'insertion des jeunes en situation de précarité, voire de marginalisation et de prévenir les risques d'exclusion économique et sociale. Les aides accordées se présentent sous 2 formes : des secours d'urgence de nature à faire face à des besoins urgents, et des aides mensuelles liées à un projet d'insertion sociale et professionnelle.

2302 aides ont été accordées pour un budget de 423 189 €.

Ainsi, ce sont près de 1041 jeunes qui ont pu être aidés en 2020 dans le cadre d'un soutien à la subsistance.

Insertion professionnelle

Dans le cadre de ses actions en direction des jeunes notamment, TPM pilote et anime le dispositif « Aide au Permis TPM ». Celui-ci permet à des demandeurs d'emploi ou des jeunes suivis en missions locales, de bénéficier d'une aide au cofinancement de leur permis de conduire, dans le but de faciliter leur insertion professionnelle. Il est remis aux bénéficiaires ayant obtenu leur permis de conduire un kit mobilité « bon conducteur » nécessaire à une conduite responsable (gilet, triangle, disque bleu de stationnement, A, carte Urgences-Santé), complété grâce au partenariat avec la Maison de la Sécurité Routière d'éléments et de conseils en sécurité routière et éco-mobilité. Cette action a permis de créer un réseau partenarial avec plus de 80 auto-écoles sur l'ensemble du territoire et une collaboration avec les acteurs institutionnels de l'emploi et de la jeunesse.

Depuis 2010, 1680 personnes ont été aidées pour un budget de plus de 745 000 €, et un taux d'obtention du permis de près de 70%. En 2020, 87 personnes ont pu bénéficier de ce dispositif.

Éducation, citoyenneté, orientation : pacte avec les Quartiers pour toutes les Entreprises (PAQTE)

Depuis 2014, TPM s'est engagée aux côtés de l'État dans le cadre de la charte Entreprises & Quartiers afin de favoriser l'orientation et l'emploi des jeunes issus des quartiers prioritaires. La Charte est devenue le PAQTE et la Métropole poursuit sa collaboration sur ce dispositif en lien avec l'État, l'association Face, les partenaires de l'Éducation Nationale et de l'Emploi en signant la convention de partenariat PAQTE 2020-2022.

Ce partenariat a notamment permis en 2020 :

- d'accueillir près de 69 stagiaires dont 11,5% issus des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) pour découvrir les métiers exercés au sein de la Métropole ;
- d'accompagner 23 personnes dans le financement de leur permis de conduire ;
- d'apporter un soutien aux initiatives locales avec l'appui financier au titre du Contrat de Ville à hauteur de 400 000 € ;
- d'insérer 58 personnes issues des QPV dans le cadre des clauses d'insertion dans les marchés publics.

Initiatives locales et transversales

La Métropole s'est engagée avec l'État dans le Plan de Solidarité, dans les trois domaines suivants : la lutte contre la précarité des étudiants et des jeunes, l'insertion socio-professionnelle des publics en difficulté, et la sécurisation des parcours résidentiels.



▶ Deux nouveaux programmes de renouvellement urbain pour les centres-villes de Toulon, secteur Est et de La Seyne-sur-Mer

2020 a été une année charnière pour les deux projets de renouvellement urbain des centres-villes de Toulon et de La Seyne-sur-Mer. Après deux ans de diagnostic et d'études, un ambitieux programme d'investissement a été validé, pour un montant total de plus de 50 M€.

Réuni en novembre 2020, le Comité de Pilotage métropolitain s'est ainsi prononcé favorablement pour un projet urbain de 41 M€ pour le centre-ville de La Seyne-sur-Mer et de 11,5 M€ pour le secteur Est du centre-ville de Toulon. Le concours financier de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) confirmé en comité national d'engagement s'établit à 15 M€ pour La Seyne-sur-Mer, et à 4 M€ pour le centre ancien de Toulon.





► La clause sociale dans les marchés publics et les chantiers d'insertion de TPM

À travers la commande publique, la Métropole contribue à l'insertion sociale et professionnelle des habitants de TPM durablement exclus du marché du travail ou qui rencontrent des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi. Elle utilise l'achat socialement responsable dans le cadre de ses travaux ou de l'entretien des sites dont elle a la gestion.

En 2020, 208 personnes dont 43 résidents en Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV), ont été embauchées spécifiquement dans le cadre de 12 marchés d'insertion pour 5 opérations, soit 29 171 heures.

TPM a également mis en œuvre 10 opérations dans le cadre de marchés publics incluant la clause sociale en 2020. Ceux-ci ont permis l'embauche de 84 personnes, soit 33 439 heures d'insertion réalisées en 2020.

Au total, plus de 292 personnes dont 67 résidents en QPV ont été embauchées en 2020 spécifiquement dans le cadre de marchés de TPM incluant les clauses d'insertion, pour un volume global de près de 62 610 heures d'insertion travaillées.







Territoires et proximité

Avec la création de la Métropole, TPM a renforcé ses champs de compétences **en matière de gestion et d'aménagement de l'espace public** : l'entretien et l'aménagement de la voirie, l'éclairage public, les espaces verts, la propreté urbaine et la collecte des ordures ménagères font l'objet d'une attention quotidienne et sont aujourd'hui au cœur de la politique métropolitaine de proximité.

Pour gérer au quotidien ces compétences de proximité et garantir une réactivité à ses usagers, la Métropole a fait le choix d'une **organisation territorialisée** : une antenne métropolitaine a été mise en place sur le territoire de chacune des 12 communes membres. Rattachées à la Direction Générale des Services Techniques, les antennes sont chargées de la mise en œuvre de ces compétences, sur le territoire sur lequel elles se situent, en lien avec le maire pour prendre en compte les spécificités de la commune.

Les services du siège de la Métropole apportent leur expertise et leur ingénierie au profit des territoires à travers la réalisation de grands projets d'aménagement d'espaces publics, établissent les schémas directeurs et favorisent la mutualisation de marchés métropolitains.

La Métropole intervient également tout au long du cycle de l'eau en particulier dans le cadre de ses compétences « eau potable » et « assainissement des eaux usées ». La production et la distribution de l'eau potable ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées sont ainsi assurés quotidiennement au service des habitants de la Métropole. Deux enjeux majeurs sont poursuivis par la Métropole à travers **la gestion de ces compétences** :

- assurer la production et la distribution d'une eau potable en quantité et qualité suffisante pour alimenter l'ensemble du territoire ;
- et garantir l'innocuité des rejets des eaux usées domestiques et industrielles dans les milieux naturels en assurant préalablement leur dépollution pour préserver la qualité de l'environnement et la santé publique des habitants.

🕒 DÉPENSES 2020

VOIRIE

Fonctionnement : 4,7 M€

Investissement : 39,3 M€

ESPACES VERTS ET JARDINS

Fonctionnement : 3,2 M€

Investissement : 4 M€

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Fonctionnement : 5,4 M€

Investissement : 3,6 M€

CHIFFRES CLÉS 2020

1560 km de voirie
entretenus, soit **4501** voies.

535 hectares
d'espaces verts entretenus.

66 331 points lumineux
sur le territoire.

QUELQUES DATES

✓ 20 janvier

Réception des travaux
de la requalification de l'avenue
Général Pruneau à Toulon.

✓ 4 juillet

Réception des travaux
de la requalification de l'avenue
Decugis à Hyères.

✓ 20 octobre

Réception des travaux
de l'aménagement du carrefour
De Lattre de Tassigny à Toulon.

Territoires et proximité

Voirie, espaces publics et espaces verts

La Métropole est compétente pour « la création, l'aménagement et l'entretien de voirie » ainsi que pour « la création, l'aménagement et l'entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain ».

Concernant la voirie, les antennes métropolitaines mettent en œuvre les opérations de travaux, de création et d'aménagement de la voirie. Elles bénéficient selon l'ampleur et la nature des projets de l'ingénierie des services du siège et sont dotées d'une régie chargée de l'entretien et de la maintenance de la voirie.

En matière d'espaces verts, les objectifs des équipes au sein des antennes métropolitaines consistent à concevoir, réaliser, développer et promouvoir le patrimoine végétal et paysager. La préservation de l'environnement s'y affirme également dans la pratique quotidienne de l'entretien raisonné des espaces verts et arborés, qui incluent de nombreux parcs et jardins.

Concernant l'éclairage public, les missions consistent principalement à assurer le bon entretien du réseau d'éclairage public, vérifier la conformité des installations, mettre en œuvre une politique d'économie d'énergie et assurer le suivi des travaux d'extension du réseau. Selon les antennes, ces missions sont assurées soit par un prestataire, soit par des équipes en régie.



Le jardin remarquable de Baudouin à La Valette-du-Var

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

▶ Des projets de voirie réalisés sur l'ensemble du territoire

• Hyères :

- Requalification de l'avenue Decugis (2,7 M€)
- Réfection de voirie sur le chemin du Père Éternel, le chemin du Plan de Pont et le chemin Saint-Pierre des Horts (750 000 €)
- Aménagement de l'entrée des Salins, côté ouest (400 000 €)
- Rénovation des espaces partagés des Maurels (450 000 €)

• La Crau :

- Requalification de la zone du quartier des Grands Pins (750 000 €)
- Aménagement du giratoire de l'avenue de Limans (280 000 €)
- Requalification de l'avenue de la Gare (260 000 €)
- Réaménagement du rond-point des Iris (260 000 €)

• **La Garde :**

- Aménagement de diverses voiries, trottoirs sur le territoire (520 000 €)
- Rénovation de l'éclairage public sur le territoire (600 000 €)



• **La Valette-du-Var :**

- Requalification de la Place Leopold Maurel (326 000 €)
- Aménagement du carrefour Simon Lorière en giratoire (92 000 €)
- Création d'un trottoir sur le chemin des Terres Rouges (68 000 €)

• **La Seyne-sur-Mer :**

- Rénovation du bassin Libellule sur le parc Braudel (341 000 €)
- NPNRU - Aménagement de la place Germain Loro (1,6 M€)
- Requalification du chemin du Vieux Reynier (650 000 €)
- Réfection de voiries et de trottoirs (1,2 M€)

• **Le Pradet :**

- Boulevard du Commandant l'Herminier (130 000 €)
- Aménagement du giratoire de Berlioz par le département du Var (participation de la Métropole : 800 000 €)

• **Carqueiranne :**

- Travaux d'aménagement de voirie (310 000 €)

• **Le Revest-les-Eaux :**

- Réfection de diverses voiries (100 000 €)

• **Ollioules :**

- Travaux d'aménagement de voirie (94 000 €)

• **Six-Fours-les-Plages :**

- Réfection de la couche de roulement avenue du Brusco (231 000 €)
- Création d'un giratoire au carrefour rue Brunette/avenue Bouillibaye (263 000 €)
- Acquisition et installation de modules préfabriqués (246 000 €)
- Brise lame et aménagements paysagers sur la plage de Bonnegrâce Anse A (267 000 €)

• **Saint-Mandrier-sur-Mer :**

- Travaux d'aménagement de voirie (190 000 €)

• **Toulon :**

- 14 opérations d'entretien ou de réfection de voiries : 2,5 M€
- Réalisation des aménagements urbains de Chalucet (10 M€)
- Jalonnement dynamique des parkings (200 000 €)





Le chemin de Faveyrolles à Ollioules

► La requalification du chemin de Faveyrolles à Ollioules

Le chemin de Faveyrolles relie la RD92 à la RDN8, 2 axes majeurs de la commune d'Ollioules et fait partie des voiries prioritaires permettant le désenclavement de l'ouest de la Métropole.

Les travaux actuels concernent la section entre le giratoire de la Croix Rouge jusqu'à la RD92 sur une longueur de 800 m et ont permis la réfection complète de la voirie avec la création d'une voie verte piétons-cyclistes, un nouvel éclairage public et la réalisation d'aménagement d'espaces verts.

L'achèvement des travaux démarrés en mai 2020 est prévu pour mars 2021, pour un montant total de 2,2 M€.

► La requalification de l'avenue Decugis à Hyères

L'avenue Decugis est une avenue d'accès à la plage, bordée par des pins remarquables dans sa partie sud dont les racines dégradaient la chaussée et qui ne disposait pas d'aménagements pour les modes doux.

Les travaux d'un montant de 3,5 M€, pour une surface aménagée de 32 000 m², ont permis la création d'une voie douce pour les piétons et cyclistes en revêtement imperméable, l'amélioration maximale de l'écoulement pluvial, un éclairage de mise en valeur de quelques arbres et le retraitement en place de la chaussée.



► L'aménagement de la place Germain-Loro à La Seyne-sur-Mer

L'objectif des travaux est de valoriser une entrée de ville majeure, constituant l'un des principaux accès au centre-ville depuis l'autoroute Toulon/Marseille et d'améliorer la mobilité et les conditions de déplacement en centre-ville.

Les travaux d'environ 1,6 M€, dans le cadre du NPRU, ont débuté en juillet 2020. Il doivent permettre la création d'un parvis permettant de relier la chapelle avec l'espace public, la redéfinition de la place-rue en continuité avec le centre ancien et la redéfinition des accès au lycée.



► La requalification du boulevard Bazeilles, de l'avenue Carnot et de l'avenue Général Pruneau à Toulon

Ces trois opérations sont la continuité des travaux exécutés en 2017 et 2018 et portent sur des axes stratégiques et structurants de Toulon.

Les aménagements, d'environ 6,6 M€, ont consisté à reprendre les réseaux de la ville (éclairage public, arrosage, numérique, ...), réorganiser les voies de circulation et les stationnements et remplacer des arbres malades par de nouvelles essences. Les trottoirs et passages piétons ont également été repris, des pistes cyclables ont été mises en place, et des quais bus ont été installés, de même qu'un nouvel éclairage public.



► L'aménagement du carrefour De Lattre de Tassigny et de la place Cesari à Toulon

L'opération, d'environ 1,8 M€, a consisté en l'aménagement en giratoire du carrefour De Lattre de Tassigny à Toulon avec l'implantation d'une fontaine en son centre, ainsi que l'aménagement paysager de la place située entre la rue Pierre Rebol et la rue Joseph Cesari, voiries comprises.

Cet aménagement a permis la suppression des feux tricolores et donc la sécurisation du carrefour et la fluidification de la circulation. L'opération a intégré les déplacements doux et permis d'embellir le secteur.

► La réfection du revêtement de la chaussée de l'avenue des Tirailleurs Sénégalais à Toulon

L'avenue des Tirailleurs Sénégalais à Toulon nécessitait un renouvellement intégral du revêtement de surface, du fait de nombreuses dégradations sur la surface, la structure voirie ainsi que le trottoir Est sur une longueur de 300 m.

Les travaux, d'un montant de 990 000 €, ont pu être partiellement réalisés de nuit, notamment pour le rabotage et l'évacuation des enrobés.

► Les aménagements d'espaces verts

La Métropole a poursuivi en 2020 divers travaux et aménagements pour la qualité de ses espaces verts, notamment les suivants :

- **La Garde** : rond-point du bicentenaire avec la création d'un jardin d'inspiration andalou et sur l'avenue de la Paix et 1^{er} BIMP/Gueit.
- **Le Pradet** : rond-point Berlioz avec la création paysagère de plantes d'acclimatations fleuries et de plantes endémiques.
- **La Seyne-sur-Mer** : mise en conformité et intégration dans le paysage de l'éclairage public de la villa Tamaris et mise en place de palmiers sur le terre-plein central de l'entrée de la Pyrotechnie.
- **Ollioules** : aménagements paysagers du giratoire Abran.
- **Six-Fours-les-Plages** : aménagement des espaces verts au Rayon de Soleil.
- **La Crau** : réaménagement des espaces verts des ronds-points Bir Hakeim et des anciens marins.
- **Toulon** : réaménagement paysager et sportif du Parc des Cèdres et travaux de sécurisation de la promenade verte chemin des poudrières



🕒 DÉPENSES 2020

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Fonctionnement : 57,3 M€
Investissement : 4 M€

PROPRETÉ URBAINE

Fonctionnement : 17,3 M€
Investissement : 1,8 M€

CHIFFRES CLÉS 2020

TONNAGE DÉCHETS COLLECTÉS

169 923 tonnes
d'ordures ménagères collectées.

14 452 tonnes
de papiers et cartons.

2721 tonnes de plastique.

9448 tonnes de verre.

MATÉRIEL ROULANT DÉDIÉ À LA COLLECTE EN RÉGIE

33 bennes à ordures ménagères.

2 tractopelles.

18 camions plateau.

5 camions grue.

PROPRETÉ URBAINE

Plus de **50** engins spécifiques
(balayeuses et laveuses)
utilisés quotidiennement.

QUELQUES DATES

✓ Avril

Travaux de réfection totale
de la déchèterie de Carqueiranne.

✓ Octobre

Début des travaux d'agrandissement
et de mise aux normes de la
déchèterie de La Valette-du-Var.

✓ Novembre

Validation du projet de PLPDMA
(Programme Local de Prévention
des Déchets Ménagers
et Assimilés).

Territoires et proximité

Collecte des déchets et propreté urbaine

La compétence « collecte des déchets ménagers et assimilés » couvre la collecte des ordures ménagères et des matières recyclables en porte à porte, ainsi que la gestion des conteneurs collectifs et des pôles de valorisation (déchèteries).

Ce sont les antennes métropolitaines qui mènent l'ensemble des missions de gestion locale : elles assurent le recensement des besoins et le suivi des stocks de bacs à ordures ménagères et de bacs de tri, la gestion des composteurs, la gestion locale du personnel et de l'équipement. Concernant les opérations de collecte, elles s'occupent des relations avec les prestataires, le suivi de l'exécution des marchés ainsi que la gestion des régies. Les missions relatives au recensement des besoins, aux devis pour la réparation des véhicules et la location leur incombent également.

Le siège, à travers la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets, assure les missions mutualisables sur les 12 antennes telles que la gestion des calendriers de collecte et des assurances des véhicules, la vérification des factures de réparation, les devis de fourniture des bacs à ordures ménagères, des bacs de tri, des composteurs, la formation des agents ainsi que le suivi des agréments et habilitations. Le siège assure la préparation et l'exécution budgétaire de la section investissement, en lien avec les antennes. Enfin, il prend en charge les études stratégiques, comme le Programme Local de Prévention et de Gestion des Déchets (PLPDMA) ou la mise en œuvre du projet d'Économie Circulaire. Il conduit également toute la politique stratégique en termes de déchets et il est en lien direct avec le SITTMAT.



Concernant la propreté urbaine, les antennes métropolitaines assurent l'ensemble des missions visant à garantir la propreté des espaces. Cela comprend le balayage et le lavage manuels ou mécanisés, le vidage des corbeilles de propreté à la disposition des administrés, le désherbage des accotements, chemins piétonniers..., les prestations de collecte et nettoyage suite aux événements organisés (marchés, manifestations), les interventions ponctuelles (dépôts sauvages, nettoyage de squats, décapage, ...), la pose, l'entretien et la maintenance des équipements de propreté (corbeilles, totems distributeurs de sacs canins, canisites, ...), ou encore l'intervention sur les pollutions visuelles (affichage sauvage, tags). Ces prestations sont effectuées sur le territoire à la fois en régie et par des prestataires.



La déchèterie de La Garde

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► Le renouvellement du matériel et des véhicules de collecte et de propreté

Le parc de véhicules opérationnels est de 69 véhicules métiers. Entre 2018 et 2020, 31 véhicules neufs ont été achetés, 19 seront livrés en 2021. Plus de 62% du parc a été renouvelé depuis 2017.

De même, en matière de propreté urbaine, le renouvellement des engins (balayeuses et laveuses) s'est poursuivi pour maintenir le niveau de service.



► Un plan pour réduire les déchets

En janvier 2020, des ateliers de concertation ont été organisés sur la prévention des déchets en présence des associations de l'économie sociale et solidaire, du tissu économique, de lycées, collèges et services publics autour de 4 tables rondes.

Fin 2020, les instances de pilotage (Comité Technique et Comité de Pilotage) ont permis d'assurer la validation du projet de Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

Un plan pluriannuel de gestion et d'optimisation de la collecte et du traitement des déchets collectés et reçus en déchèterie a également été créé.



► Le renouvellement des marchés publics

En 2020, 44 marchés publics sont en cours d'exécution sur le territoire, dont 9 marchés notamment pour la gestion du pôle de valorisation de Six-Fours-les-Plages, pour la collecte

des déchets de l'antenne d'Ollioules et pour la collecte des colonnes enterrées d'Ollioules et Toulon Ouest.

En 2020 le développement des marchés publics permet de couvrir tous les besoins (travaux de création ou de mise aux normes de pôles de valorisation, marchés de collecte, ...) et des marchés transversaux ont été mis en place et sont pilotés par le siège (création d'abris à conteneurs, fourniture et pose de conteneurs enterrés ou semi enterrés et d'ascenseurs à bacs et leur maintenance, ...).

Un marché spécifique a également été contracté avec l'UGAP pour la gestion de la flotte de véhicules d'engins spéciaux.

► Les travaux dans les déchèteries

Plusieurs travaux ont été réalisés dans les déchèteries :

- **La Garde** : extension du quai et création d'une sortie différenciée.
- **La Valette-du-Var** : démarrage des travaux de mise aux normes environnementales, création d'un nouveau spot et d'un espace dédié aux déchets verts, installation de 6/8 bennes supplémentaires, amélioration des conditions d'accueil des agents, amélioration du traitement des eaux usées, réalisation d'un bassin de rétention, reprise de voirie incluant l'adaptation de l'organisation de la circulation pour différencier les flux de véhicules.
- **Carqueiranne** : mise aux normes environnementales, amélioration des conditions d'accueil des agents, réorganisation des flux de circulation, reprise de la voirie.
- **La Crau** : mise en sécurité, travaux de peinture et de rénovation du local d'accueil.

► La communication

De nombreuses campagnes de communication ont été lancées en 2020 pour assurer l'information du public sur les déchèteries, les rythmes de collecte, les conditions de dépôts des déchets infectieux liés à la crise sanitaire.

Des actions de sensibilisation ont également été menées pour les agents de la collectivité (parutions sur le site Internet et autres supports de la Métropole, récit de l'action des agents de collecte et de déchèterie sur le terrain pendant la crise sanitaire, ...).

En parallèle, des campagnes d'affichage ciblées ont été menées pour les copropriétés, les établissements d'enseignement ou des territoires en particulier. Peuvent ainsi être citées deux campagnes sur les déchets verts ainsi que sur la collecte des sapins à La-Seyne-sur-Mer, une campagne d'affichage à Toulon en faveur de l'opération grand nettoyage, ou encore des panneaux de communication sur les déchets à Porquerolles dans le cadre de SMILLO.

► La formation interne

La formation des agents des déchèteries et de collecte s'est poursuivie en 2020 avec une session sur les déchets dangereux et les différents flux reçus en déchèterie qui a réuni 36 agents.



© AdobeStock - samojauzer

🇪🇺 DÉPENSES 2020

EAU POTABLE

Fonctionnement : 7,2 M€

Investissement : 3,8 M€

ASSAINISSEMENT

Fonctionnement : 39,7 M€

Investissement : 9,3 M€

CHIFFRES CLÉS 2020

EAU POTABLE

2 retenues (Dardennes et Carcès) et **11** forages, puits et sources locaux en activité sont à la disposition de la Métropole pour sa production d'eau potable. Elle achète également de l'eau brute à la Société du Canal de Provence (SCP).

3 usines de potabilisation situées sur le territoire (La Valette-du-Var, Pierrascas et Dardennes) permettent la désinfection des eaux souterraines et le traitement des eaux superficielles des retenues et de la SCP.

25 millions de m³ d'eau potable sont ainsi produits par la Métropole. En complément, elle en achète 11,3 millions de m³ auprès de la SCP, de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume et du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau des communes de la Région Est de Toulon (SIAE).

194 000 abonnés au service d'eau potable, avec un volume vendu de 29 millions de m³.

2100 km de canalisations pour le réseau d'adduction et de distribution sur le territoire. Il compte 107 cuves de stockage pour une capacité totale de 177 625 m³ et 48 stations de reprise. Le taux de rendement du réseau métropolitain est supérieur à 85% et dépasse donc le rendement objectif du Grenelle II visant à réduire les pertes en eau. Le niveau d'investissement patrimonial est soutenu, représentant 8 km de renouvellement de réseaux (inférieur aux années précédentes en raison de l'arrêt des chantiers pendant le confinement du printemps résultant de l'épidémie de Covid-19).

2,12 € TTC/m³ est le prix moyen du service facturé à l'abonné.

ASSAINISSEMENT

180 000 abonnés en assainissement collectif, pour un volume collecté d'environ 30 millions de m³, produisant après traitement près de 10 200 tonnes de matières sèches de boues, éliminées principalement par incinération.

3 principales stations : l'Almanarre à Hyères, AmphorA à La Garde et AmphitriA à La Seyne-sur-Mer. Les usines de traitement ont un très bon niveau de performance et leurs rejets sont conformes à la réglementation.

1290 km de canalisations pour le réseau de collecte sur le territoire. Le niveau d'entretien est conséquent avec 230 km de curage annuel. Les diagnostics en vue de la détection d'anomalies sont réalisés à hauteur de 72 km pour les inspections vidéo et 51 km pour la fumigation. Le niveau d'investissement patrimonial est soutenu, représentant 9 km de renouvellement de réseaux (inférieur aux années précédentes en raison de l'arrêt des chantiers pendant le confinement de mars avril résultant de l'épidémie de Covid-19).

2,16 € TTC/m³ est le prix moyen du service facturé à l'abonné.

Plus de **8200** installations d'assainissement non collectif présentes sur le territoire métropolitain. 439 contrôles ont été réalisés en 2020, dont 221 dans le cadre de ventes ayant conduit à 124 projets de réhabilitation.

QUELQUES DATES

✓ Janvier

Obtention de l'arrêté d'autorisation d'exploitation du forage de Fonqueballe à La Garde.

✓ Août - Novembre

Consultation des entreprises pour le futur contrat de délégation de service public pour le service de l'eau du périmètre Centre (Toulon, La Valette-du-Var, Le Pradet, Le Revest-les-Eaux).

✓ Décembre

Choix du délégataire pour le service eau potable de la commune d'Ollioules (2021-2029).

Eau potable et assainissement des eaux usées

La mission de la Métropole en matière d'eau potable est d'assurer la production, le transfert et la distribution d'une eau de qualité en quantité suffisante sur l'ensemble du territoire, tout en maîtrisant les coûts du service pour l'utilisateur.

La production et la distribution d'eau potable sont assurées en régie sur les communes de Six-Fours-les-Plages et La Garde et par le biais de délégations de service public sur les dix autres communes.

Les objectifs poursuivis sont de définir une stratégie globale des achats d'eau et de sécurisation de l'alimentation en eau, d'établir un programme pluriannuel d'investissement et de travaux, de rechercher l'optimisation des nouveaux contrats de délégations de service public par regroupements progressifs, et de garantir une qualité de service homogène à l'utilisateur.

Concernant les ressources et la production, il s'agit en priorité de poursuivre les démarches de préservation des ressources en eaux locales et de mettre en œuvre le programme d'études et de travaux structurants. Pour les ouvrages, des travaux de génie-civil nécessaires sont réalisés et les programmes de réduction des fuites sur les réseaux se poursuivent.

La mission de la Métropole en matière d'assainissement consiste à lutter contre la pollution due aux eaux usées de toute nature. **Son action s'organise en 4 secteurs :**

- La collecte et le transport des eaux usées vers les stations d'épuration.
- Le traitement des eaux usées.
- Le contrôle des rejets non domestiques : lutte contre la pollution chimique des rejets industriels.
- Le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif.

Les objectifs poursuivis consistent à établir une stratégie de modernisation du réseau et d'amélioration de la performance des ouvrages de traitement, à mettre en œuvre une politique de réduction des eaux claires parasites, à optimiser les nouveaux contrats de délégations de service public par regroupements progressifs et garantir une qualité de service homogène à l'utilisateur sur le territoire métropolitain, avec une convergence des tarifs.

Le service exploite en régie la collecte sur les communes de Six-Fours-les-Plages, Ollioules et La Garde, ainsi que l'aire de dépotage des déchets d'assainissement de Camp Laurent à La Seyne-sur-Mer. La gestion des réseaux de collecte sur les 9 autres communes, de l'émissaire de transport du Cap Sicié ainsi que de toutes les stations d'épuration, est assurée en délégation de service public au moyen de plusieurs contrats.



PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► La sécurisation du barrage de Dardennes

Les travaux de confortement du barrage de Dardennes ont démarré, pour une durée de 18 mois.

► La poursuite des démarches administratives visant à préserver les ressources locales pour la production d'eau potable

Des dossiers de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) ont été réalisés sur les ressources de Mère des Fontaines et Trou de la Bombe sur la commune d'Ollioules, sur celle de Saint-Antoine à Toulon et sur celle de la Foux au Pradet.

► Des actions sur les réseaux et les ouvrages d'eau potable

- Sécurisation de l'alimentation en eau potable de la presqu'île de Giens (phase 1) : 1800 mL.
- Réhabilitation de l'usine de production de Saint-Antoine.
- Nettoyage des réservoirs.

► La mise en place du diagnostic permanent du système d'assainissement

L'opération consiste, depuis 2016, à installer en différents points du réseau des capteurs pour mesurer en continu le débit et la qualité de l'eau. Ces équipements permettent un suivi en continu du fonctionnement du système d'assainissement, contribuent à prévenir et identifier rapidement les dysfonctionnements, et apportent des données de suivi et d'évaluation des actions préventives ou correctives engagées.

► Le renouvellement du contrat de délégation de service public pour la collecte des eaux usées sur le périmètre Toulon / Le Revest-les-Eaux

Le nouveau contrat a démarré, pour la période 2020-2025.

► Injection de biogaz issu de la digestion des boues d'épuration, à la station d'épuration de l'Almanarre à Hyères

La mission de maîtrise d'œuvre a démarré, et le contrat d'achat de biogaz a été signé avec un fournisseur d'énergie en novembre 2020 (tarif de rachat assuré pour une durée de 15 ans).

► Les principaux investissements pour l'assainissement

- Renouvellement des réseaux : 7 M€ HT.
- Travaux sur les postes de relevage : 1,3 M€ HT.
- Confortement de la falaise du Cap Sicié surplombant la station AmphitriA : 1,8 M€ HT.
- Travaux de génie civil et d'amélioration de la station d'épuration AmphitriA : 360 000 € HT.
- Travaux des émissaires de rejet en mer : 76 500 € HT.





Qualité de vie

La Métropole Toulon Provence Méditerranée est particulièrement active pour favoriser la qualité de vie sur son territoire.

Cela passe par **la culture**, thématique majeure pour la Métropole, qui propose une offre particulièrement riche et diversifiée. Celle-ci repose sur 11 équipements qui maillent le territoire, mais également diverses animations, ainsi que de multiples actions pour faciliter l'accès à la culture, comme le dispositif « La culture vous transporte ».

Cela passe également par **le sport**, avec des équipements de qualité répartis sur l'ensemble du territoire, et des actions à destination de tous les publics et de tous les niveaux.

Cela passe enfin bien sûr par l'attention portée à **un environnement exceptionnel**. TPM intervient par des leviers nombreux et complémentaires, qui incluent la valorisation et la préservation de la biodiversité présente sur les différents sites naturels gérés par la Métropole, la mise en sécurité et la préservation du sentier du littoral, le suivi de la qualité des eaux pour gérer les épisodes de pollution aquatique, l'entretien de concessions de plages et des équipements balnéaires rattachés, ou encore la gestion de parcs et jardins remarquables.

🕒 DÉPENSES 2020

Fonctionnement : 16,7 M€

Investissement : 3,7 M€

CHIFFRES CLÉS 2020

10 124 personnes ont bénéficié du dispositif « La culture vous transporte » dans le cadre des spectacles et expositions sur le territoire de TPM (contre 40 000 les années précédentes, une diminution liée à la fermeture des établissements culturels et l'annulation des festivals).

15 000 internautes ont visionné les 200 vidéos postées sur les réseaux sociaux par les élèves du Conservatoire TPM.

70 000 vues des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux par l'Opéra.

Le 1^{er} janvier 2020, l'Hôtel des Arts TPM situé à Toulon a été transféré par le Département du Var à la Métropole.

QUELQUES DATES

✓ 28 février

Inauguration de la Maison du Patrimoine à Ollioules.

✓ Du 11 juillet au 30 octobre

« L'été à Toulon », parcours d'expositions présentées en partenariat avec la villa Noailles à l'Hôtel des Arts, à la Galerie du Canon et à l'ancien Évêché.

✓ Du 25 au 27 septembre

Festival Regard sur Rue organisé par le Pôle à La Crau.

✓ Du 15 au 28 octobre

35^{ème} Festival de la Mode et de la Photographie à la villa Noailles.

✓ Le 16 octobre

Inauguration du nouveau bâtiment de l'École Supérieure d'Art et de Design TPM.

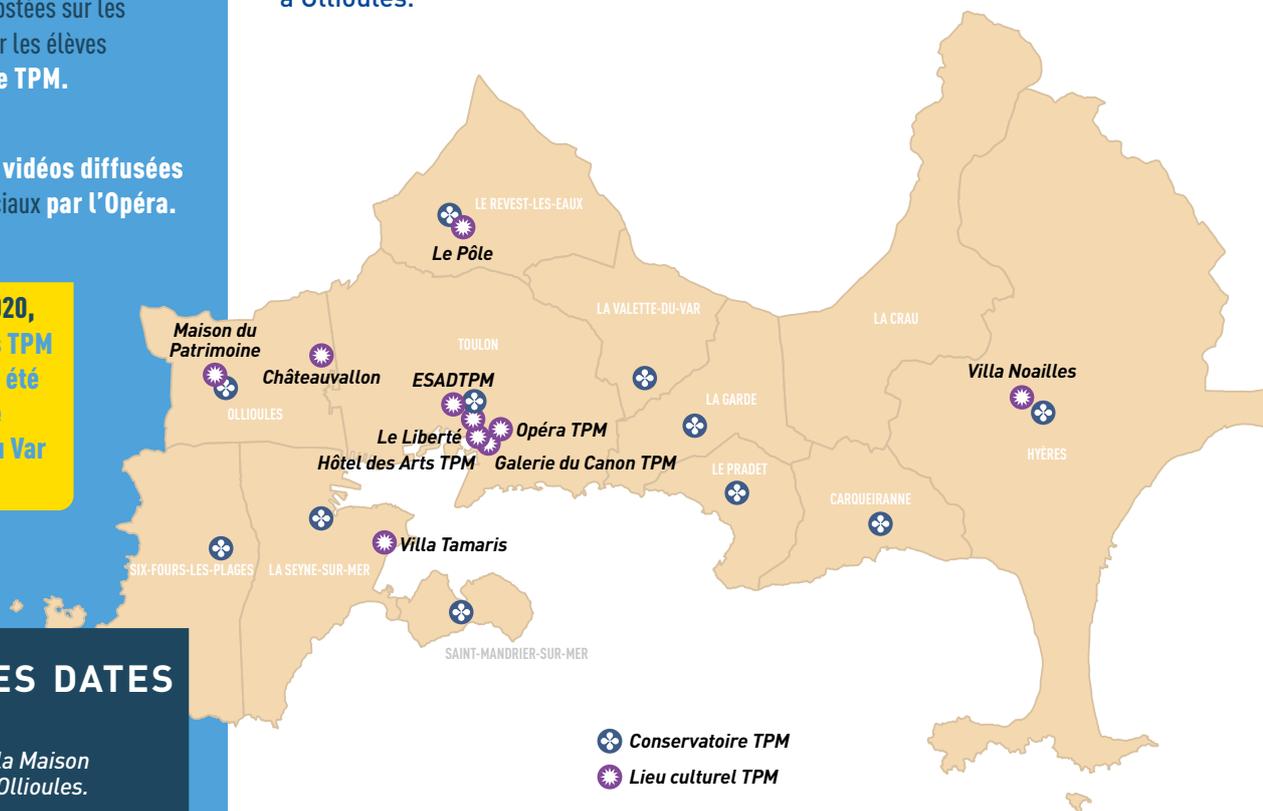
Qualité de vie

Culture

Parce que la culture est un outil de cohésion sociale, un levier de développement urbain et qu'elle contribue à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et à l'émergence de l'identité du territoire, la Métropole TPM a choisi de lui donner une place de premier plan.

TPM exerce la compétence « création, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt métropolitain ». À ce titre, la Métropole consacre près de 40 millions d'euros à sa politique culturelle, qui se définit par 2 axes majeurs :

D'une part, la gestion des grands équipements culturels rayonnants : Le Liberté - Scène Nationale à Toulon ; Châteauvallon - Scène Nationale à Ollioules ; l'Opéra TPM à Toulon ; Le PÔLE - Scène conventionnée d'intérêt national « Art en territoire » au Revest-les-Eaux ; la villa Tamaris - Centre d'art à La Seyne-sur-Mer ; l'École Supérieure D'art et de Design TPM à Toulon ; le Conservatoire TPM ; la villa Noailles - Centre d'art d'intérêt national à Hyères ; l'Hôtel des Arts et la Galerie du Canon à Toulon ; et la Maison du Patrimoine - Centre d'Interprétation du Patrimoine Métropolitain à Ollioules.



⊗ Conservatoire TPM

⊗ Lieu culturel TPM

D'autre part, les actions culturelles pour la mise en valeur de ces équipements métropolitains : valorisation d'un fonds d'œuvres d'art contemporain, communication spécifique sur l'offre culturelle du territoire... La Métropole s'attache à faciliter l'accès à la culture. Ainsi, le dispositif « La culture vous transporte » organisé et financé par TPM met à disposition de groupes d'au moins quinze personnes - scolaires, associations, comités d'entreprises, groupes d'amis... - des navettes gratuites, bus et bateaux, pour leur permettre de se rendre dans les établissements culturels du territoire.

En 2020, la crise sanitaire a toutefois durement impacté le secteur culturel (fermeture durable des équipements, annulation des festivals et manifestations culturels...) ce qui a entraîné une baisse de la fréquentation et des nécessaires adaptations.



PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► Le Conservatoire TPM

Le Conservatoire TPM rassemble en 2020 près de 2856 élèves et 187 enseignants. Environ 70 disciplines sont proposées dont 29 pratiques collectives.

Un suivi pédagogique à distance a été assuré aux élèves pendant le confinement (200 vidéos postées sur les réseaux sociaux, cours en présentiel pour certains élèves).

Action culturelle : Jean-François Zygel était l'invité d'honneur dans le cadre de « Transmission », qui consiste à associer un invité autour de propositions atypiques. En partenariat avec l'ESADTPM et Le Port des Créateurs le cycle mensuel de conférences a également pu être réalisé partiellement en présentiel. **43 projets ont été accompagnés dont 1 concert/spectacle, 30 master classes et 4 conférences.**

Dispositifs pédagogiques : les divers dispositifs menés en partenariat avec l'Éducation Nationale ont été maintenus (interventions en milieu scolaire, Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse et Orchestres à l'école). Un quatrième Orchestre à l'École « Musiques du bassin Méditerranéen » a aussi été mis en place à l'école Debussy de Toulon.

Enfin, le nouveau site du Conservatoire TPM, situé au Pradet, a été inauguré le 24 janvier.

► Le PÔLE, scène conventionnée d'intérêt national

38 représentations avec près de 8243 spectateurs ont été organisées ainsi que 3 spectacles dans l'espace public avec 13 représentations dans les communes et les établissements scolaires de la Métropole (plus de 1000 élèves concernés).

Pour tenir compte du contexte sanitaire, le Pôle a choisi d'amplifier le soutien des artistes avec la mise à disposition de locaux et un accompagnement financier qui ont bénéficié à près de 20 compagnies, artistes, auteurs nationaux et locaux.

La première édition du festival « Regards sur Rue » a été organisée à La Crau avec près d'une centaine d'artistes, 40 représentations et près de 1200 spectateurs. L'éducation artistique et culturelle s'est traduite en 2020 par la première édition d'un **concours d'éloquence « L'art de dire »** (250 élèves participants), **l'élargissement du Prix de la Pièce de théâtre contemporain** au jeune public (44 classes participantes) et le lancement d'un **projet autour des Arts de la Rue**.



▶ L'Opéra TPM

L'Opéra a accueilli 22 024 personnes en 2020, ainsi que 3 800 spectateurs sur les « décentralisés ».

55 représentations ou événements se sont tenus dont 46 intramuros. 7 concerts ont fait l'objet d'une captation (27 000 vues sur les réseaux sociaux) et des vidéos ont été postées sur les réseaux sociaux par les musiciens et les artistes du chœur (70 000 vues).



L'Opéra a opté pour la diffusion d'extraits d'enregistrements discographiques et d'archives ainsi que des vidéos élaborées par les musiciens et les artistes du chœur de l'Opéra sur les réseaux sociaux.

4 concerts ont également été organisés au Foyer Campra avec une diffusion en live pour toucher un plus large public.

L'Opéra a ouvert en octobre avec un concert lyrique « Viva l'Opéra ! » par les artistes de Semiramide suivi d'un concert symphonique « Concertos Déconcertants ». Les captations ont repris début novembre avec la diffusion de deux concerts de musique de chambre au Foyer Campra et le concert symphonique « Un Air de famille ».

▶ La villa Tamaris, centre d'art

13 300 personnes ont été accueillies dans le cadre de 4 expositions proposées en 2020 : Alun Williams, « Collection Permanente : 3=1 », « C'est votre choix » et une monographie de Yann Arthus Bertrand dans le cadre du festival l'Œil en Seyne.

La villa Tamaris propose aussi un accompagnement en milieu scolaire au travers d'ateliers pédagogiques en partenariat avec l'École des Beaux-Arts qui ont réuni 1 150 enfants. Plusieurs workshops et ateliers ont également été organisés avec des enfants du collège (création sonore d'Elisa Portier) et dans le cadre de l'enseignement supérieur.

Le centre d'art prête également des œuvres à des collèges et des lycées afin de développer une politique de diffusion de sa collection.



▶ La villa Noailles, centre d'art d'intérêt national

Près de 62 524 visiteurs ont été accueillis en 2020 malgré le contexte sanitaire.

Plusieurs expositions ont été organisées jusqu'au mois de mars 2020 : expositions jeune public du festival Pitchouns, seconde édition de l'exposition de photographies, dessins et films « Nouveaux regards », exposition d'architecture sur les maisons de stars, exposition sur la valorisation du liège.

En raison du report des festivals Design Parade, des expositions collectives ont été mises en place : des pièces d'anciens lauréats de Design Parade, les portraits des héros du quotidien qui ont œuvré durant le confinement ainsi que la sortie de résidence de Sara Favriau et Antoine Carbonne. Des rendez-vous artistiques digitaux sur le compte Instagram de la villa Noailles ont aussi permis de réinventer, avec succès, les modes de soutien aux artistes (doublement du nombre d'abonnés de la villa Noailles, 1 691 931 personnes touchées par les publications).



Un parcours d'expositions autour du design, des arts décoratifs et de l'architecture moderne toulonnaise a également été organisé dans le cadre de « L'été à Toulon ». Le Festival international de mode, de photographie et d'accessoires de mode à Hyères, présidé par Jonathan Anderson, a pu être maintenu et couplé à une exposition de François-Marie Banier sur Marie-Laure de Noailles.

Parmi les actions de médiation, la villa Noailles a créé et distribué des « KIT FOR KIDS tout ce qu'il te faut pour créer à la maison » à destination de ceux n'ayant pas, ou difficilement, accès au numérique (47 kits distribués).



► L'École Supérieure d'Art et de Design TPM (ESADTPM)

L'École a accueilli 180 élèves en cursus diplômant pour l'année 2019-2020 avec un taux de réussite de 100%.

L'École a emménagé en 2020 dans le bâtiment emblématique des « Beaux-Arts » et celui de la Maison de la Créativité inauguré en présence d'Edouard Philippe. Des visites guidées et des performances ont été organisées pendant la journée porte ouverte avec **près de 5000 visiteurs**.

4 expositions ont été présentées au cours de l'année dans les espaces de l'École (3 expositions monographiques de diplômés et 1 grande exposition de Raphaël Barontini). **Des ateliers de pratiques amateurs et périscolaires** ont aussi été réalisés (246 personnes inscrites).

La communication de l'ESADTPM s'est aussi largement appuyée sur les outils digitaux afin d'améliorer la diffusion des offres de formations d'enseignement supérieur.

► Châteauvallon, scène nationale Centre national de création et de diffusion culturelles

Châteauvallon a proposé **33 spectacles pour 54 représentations et 9738 spectateurs**.

36 résidences de création ont été accueillies, grâce à l'aménagement d'espaces complémentaires, pour un total de 308 jours de résidence, dont 243 jours pour des compagnies de la Région Sud. 27 créations ont été aidées à la production dont 13 portées par des compagnies de la région Sud.

7300 personnes ont également participé aux actions de sensibilisation sur le territoire de la Métropole (ateliers, résidences, rencontres, ...). La collaboration avec l'Éducation Nationale s'est poursuivie dans le cadre, notamment, du dispositif « Service Éducatif ».

L'année a compté plusieurs temps forts : les « Crépuscules » (18 spectacles en plein air et près de 2750 spectateurs), « Passion Bleue 1^{er} volet » (expositions et conférences sur le thème de l'écologie et de la mer avec près de 1230 participants), 5 représentations dans les communes du département rassemblant 400 spectateurs



► Le Liberté, scène nationale

100 événements ont pu être maintenus, au cours de l'année, dans toutes les disciplines artistiques (théâtre, danse, musique, humour, ...) et réunissant **près de 250 artistes**.



Les moyens financiers et techniques du Liberté ont été redirigés sur deux types d'actions compte tenu du contexte sanitaire :

- **Le soutien à la création** : accueil en résidence de 20 compagnies, coproduction de 18 spectacles, coréalisation avec Châteauvallon de « Passion bleue » (Théma sur la mer et les océans), projections des films et des photos de Yann Arthus-Bertrand, tables-rondes (avec Catherine Chabaud, Jean-François Carencu), conférences (François Sarano, Hervé Glotin), marathon numérique (avec TVT Innovation), concert (Orchestre de la Marine nationale), spectacle (avec Jean-Louis Trintignant).
- **Les actions en direction des jeunes** : programmation de spectacles et d'ateliers dans les établissements scolaires, poursuite des projets d'actions culturelles (Courts-métrages en Liberté, les Ateliers en Liberté poursuivis partiellement à distance).



► L'Hôtel des Arts TPM

Devenu métropolitain au 1^{er} janvier 2020, la Métropole a fait le choix d'ouvrir la programmation artistique du centre d'art au design et aux arts décoratifs en écho aux initiatives déjà implantées sur le territoire.



Dans le cadre du Festival Design Parade Toulon, **un partenariat triennal a été conclu avec le Centre Pompidou**, en vue d'une exposition en 2021 d'une partie des collections design de l'établissement public national. L'année a également été marquée par la programmation, en partenariat avec la villa Noailles, de l'exposition « L'esprit moderne, escale en Méditerranée » du photographe François Halard et la fresque d'Alexandre-Benjamin Navet sur la façade du bâtiment.

Des activités de sensibilisation à l'art en direction de tous les publics ont bénéficié à 766 participants (visites commentées in situ, visites guidées itinérantes dans le parcours « L'été à Toulon », ateliers de création).

► La Galerie du Canon TPM

Ce lieu d'exposition d'art contemporain s'inscrit dans la dynamique du quartier en renouveau qu'est la Rue des Arts.

L'exposition « Kaléidoscopie », programmée par la villa Tamaris, a mis à l'honneur les travaux de 8 artistes dont les œuvres figurent dans la collection du centre d'art ainsi qu'une lecture performance avec Pierre Tilman, Cédric Lerible et Mathieu Bec avec près de 1106 visiteurs.

La villa Noailles a également proposé l'exposition « Toulon, c'est Canon ! » faisant la part belle à cinq bâtiments emblématiques de l'époque de la reconstruction et dont 6986 visiteurs ont pu bénéficier.

La Métropole a entrepris des travaux de mise aux normes et d'agrandissement afin de pouvoir accueillir davantage de public.



► La Maison du Patrimoine TPM Centre d'Interprétation du Patrimoine Métropolitain

Située dans un hôtel particulier du 17^{ème} siècle à Ollioules, la « Maison du Patrimoine - Centre d'Interprétation du Patrimoine Métropolitain » inaugurée en février 2020 a accueilli 878 visiteurs.

Véritable parcours muséographique, ludique, didactique et virtuel, ce lieu met en valeur l'ensemble du patrimoine culturel, paysager, naturel, maritime et scientifique de la Métropole.

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, Marie Langlet, luthiste, et Isabelle Schmitt, mezzo-soprano et violoniste, ont interprété des airs italiens, français et espagnols de la renaissance et de l'époque baroque.

Des visites virtuelles des lieux emblématiques (la Tour Royale, la Galerie Malbousquet à Toulon, le Couvent des Observantins à Ollioules, la Chapelle Saint-Louis à Saint-Mandrier-sur-Mer, le Musée Balaguier à La Seyne-sur-Mer) sont aussi disponibles sur le site Internet de la Métropole et des communes ainsi que des cartes interactives thématiques.

► La mise en accessibilité des Équipements Recevant du Public (ERP)

En 2020, la Métropole a poursuivi la mise en accessibilité des ERP conformément à la loi « handicap » du 11 février 2005.

Les travaux les plus importants ont notamment concerné la villa Tamaris, la villa Noailles et Châteauvallon pour une opération d'environ 700 000 €.



📌 DÉPENSES 2020

Fonctionnement : 4,7 M€

Investissement : 1,1 M€

CHIFFRES CLÉS 2020

NOMBRE D'USAGERS PAR AN

Complexe Léo Lagrange à Toulon

120 000

Complexe sportif de l'Estagnol à La Crau

90 000

Base nature et sport du Vallon du Soleil à La Crau

30 000

Vélodrome TPM à Hyères

5 500

Palais des Sports TPM

78 700

Le 1^{er} janvier 2020, le Palais des Sports TPM situé à Toulon a été transféré par le Département du Var à la Métropole.

Qualité de vie

Sports

La Métropole TPM entretient et gère 5 équipements sportifs métropolitains (le complexe sportif Léo Lagrange, la base nature et sport du Vallon du Soleil, le complexe sportif de l'Estagnol, le Vélodrome et le Palais des Sports) au sein desquels elle développe et soutient des programmes d'éducation au sport et à la santé tels que les programmes nationaux « savoir nager » ou « savoir rouler ».

Ces équipements métropolitains sont ouverts à tous : sportifs de haut niveau, clubs locaux et régionaux, associations sportives, étudiants, scolaires de l'école primaire au lycée, accueils de loisirs, particuliers.

La Métropole développe également une politique de soutien aux clubs et associations sportives en cofinçant la formation des dirigeants bénévoles et des cadres techniques.

Enfin, la Métropole soutient les athlètes amateurs de haut niveau de son territoire.



PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :



📌 Le dispositif « savoir rouler » au Vélodrome d'Hyères

Pour la 2^{ème} année consécutive, la Métropole TPM a organisé sur son territoire le programme national « Savoir rouler à vélo », destiné aux enfants de 6 à 11 ans, qui vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège.

Le programme propose une formation de 10 heures en 3 étapes, encadrée par des professionnels. L'opération a pu être organisée durant le premier et le dernier trimestre 2020 et s'est adressée aux écoles primaires de la commune d'Hyères. **270 enfants ont ainsi pu bénéficier de cette formation.**



▶ Le dispositif Natation Azur - Vallon du Soleil

La Métropole s'est fortement engagée dans le plan national « aisance aquatique » afin de permettre la familiarisation avec l'eau dès le plus jeune âge, favoriser l'apprentissage de la natation et réduire ainsi les risques de noyade.

Durant l'été 2020, le complexe du Vallon du Soleil a pu organiser un parcours pédagogique pour les enfants de 3 à 6 ans accompagnés d'un parent. Les séances sont évolutives et s'appuient sur les vidéos pédagogiques du ministère des sports.

▶ Le transfert du Palais des Sports TPM

Devenu métropolitain au 1^{er} janvier 2020, cet équipement peut recevoir jusqu'à 4988 personnes. Il dispose d'une salle omnisport de 4000m² accueillant des compétitions de niveau national ou européen et de salles d'entraînement pour la pratique de la gymnastique, de l'escalade, de la musculation et du cardio-training, de la danse et des arts martiaux.

La Métropole a réalisé plusieurs travaux d'aménagement et de modernisation de l'équipement au cours de l'année 2020 : réfection du sol sportif de la Halle des sports, pour une pratique haut niveau du handball et du futsal, réfection du revêtement de sol du salon VIP afin de proposer un espace de réception plus moderne, habillage du Palais des Sports avec la charte graphique « TPM Terre de sport » afin d'améliorer la visibilité de l'équipement.





► Le Pôle France Jeune Ultramarin au Vélodrome



Dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération Française de Cyclisme, le **Pôle France Jeune Ultramarin constitue le centre de préparation des athlètes ultramarins en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024 et Los Angeles 2028**. Le partenariat avec le lycée Costebelle et le lycée Jean Aicard à Hyères permet un suivi scolaire adapté aux contraintes des sportifs de haut niveau.

5 sportifs de 15 à 19 ans s'entraînent 15 à 18 heures par semaine sur la piste du Vélodrome et dans la salle de musculation. Des qualifications sont organisées chaque année pour intégrer de nouveaux sportifs.

Cette initiative vient conforter la labellisation de TPM obtenue en 2018 : « Terre d'excellence cycliste ».

► TPM, « Terre de Jeux 2024 »

En 2024, la France organisera le plus grand évènement sportif de la planète, les Jeux Olympiques et Paralympiques. La Métropole TPM participe à cet évènement exceptionnel grâce à l'obtention en décembre 2019 du label « Terre de Jeux 2024 » et engage plusieurs actions pour promouvoir un sport durable et accessible à tous.

Durant l'année 2020, le programme « Vacances actives » a été mené en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif du Var (CDOS) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) auprès d'enfants de 6 et 12 ans dans les centres de loisirs pour favoriser la découverte de diverses activités sportives (tirs à l'arc, golf, basket, taekwondo, roller, tchoukball, zumba, ...). Un important travail d'affichage a également été réalisé sur l'ensemble des sites pour faire figurer le logo TPM Terre de Jeux 2024.





► La mise en accessibilité des Équipements Recevant du Public (ERP)

En 2020, la Métropole a poursuivi la mise en accessibilité des ERP conformément à la loi « handicap » du 11 février 2005. Les travaux les plus importants ont notamment concerné la base nature et sport du Vallon du Soleil et le Vélodrome TPM pour une opération d'environ 1,5 M€.



🕒 DÉPENSES 2020

Fonctionnement : 2,3 M€

Investissement : 6,4 M€

CHIFFRES CLÉS 2020

85 commandes pour des opérations de travaux du sentier du littoral, et **18** commandes pour des études de maîtrise d'œuvre, sur 6 des 7 communes concernées.

91% des **67** sites de baignades classés d'excellente qualité et **9%** de bonne qualité.

14 580 visiteurs accueillis sur l'année aux Salins d'Hyères.

3000 hectares d'espaces naturels gérés par la Métropole soit plus de **8%** du territoire métropolitain.

35 hectares débroussaillés pour maintenir les capacités des pistes DFCI.

7 épaves de voitures enlevées du massif du Gros Cerveau par hélicoptère.

24 980 heures de travail dans le cadre du marché d'entretien des espaces naturels qui permet d'offrir des emplois en réinsertion.

QUELQUES DATES

✓ 7 février

Comité de Pilotage des sites Natura 2000 « Embiez - Cap Sicié » et « Cap Sicié - Six-Fours-les-Plages ».

✓ Du 29 septembre au 29 octobre

Enquête publique relative au déport de la servitude de passage le long du littoral entre les plages des Bonnettes et de la Garonne au Pradet.

✓ Les 19 et 20 septembre

Première Fête des Salins aux Pesquiers avec près de 3500 participants.

✓ Décembre

Livraison de l'ADAP (agenda d'accessibilité programmée) des Vieux Salins d'Hyères concernant les travaux d'accessibilité pour tous les handicapés.

Qualité de vie

Environnement

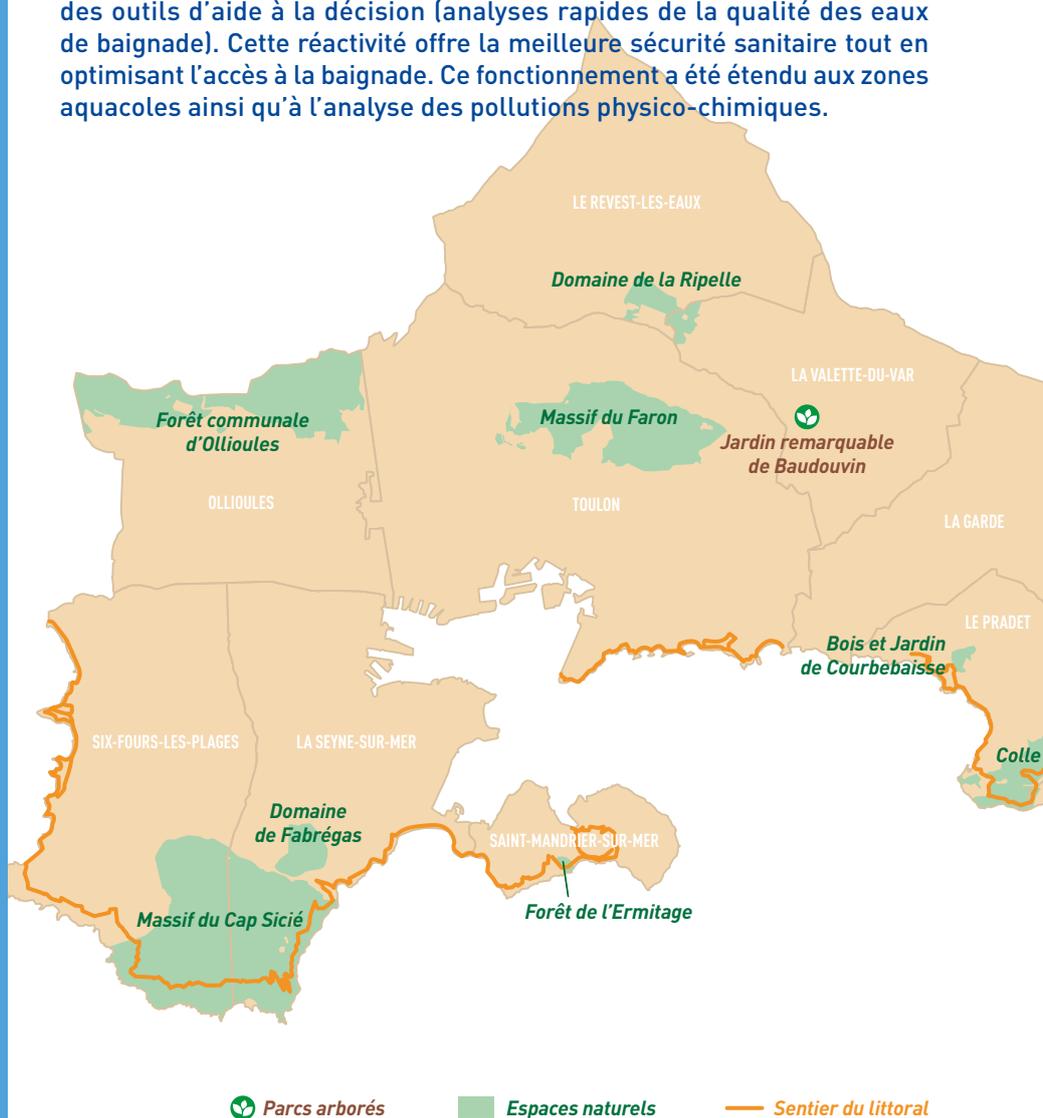
En matière de biodiversité, la Métropole agit pour la conservation des habitats naturels et des espèces, en tant que gestionnaire de nombreux sites naturels à enjeux de biodiversité très élevés.

TPM est engagée dans la démarche Natura 2000 en tant que structure opératrice pour rédiger les Documents d'Objectifs de ces sites, et a été désignée structure animatrice de cette démarche pour 4 sites de son territoire. Elle mène de nombreuses actions de gestion pour conserver les espèces patrimoniales (suivi des espèces, création de sites favorables aux espèces, lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes...).



Pour assurer la sécurité et la préservation du sentier du littoral, TPM assure par convention avec l'État la maîtrise d'ouvrage des études et travaux de création, de déport et de réhabilitation du cheminement ainsi que la gestion du balisage et de la signalétique. TPM engage chaque année plus d'1 M€ sur les 47 km de sentier, pour assurer la continuité de cheminement et préserver les espaces naturels environnants. Les travaux sont menés dans un souci d'intégration paysagère et de préservation des milieux par la réalisation d'inventaires faune / flore. Des éco-gardes arpentent aussi le sentier du littoral 6 jours sur 7 pour surveiller, informer, réparer, nettoyer et sensibiliser.

Pour le suivi de la qualité des eaux des sites de baignade, TPM accompagne les communes littorales de son territoire en mettant à disposition des outils d'aide à la décision (analyses rapides de la qualité des eaux de baignade). Cette réactivité offre la meilleure sécurité sanitaire tout en optimisant l'accès à la baignade. Ce fonctionnement a été étendu aux zones aquacoles ainsi qu'à l'analyse des pollutions physico-chimiques.



La Métropole mène également des actions de valorisation des sites du Conservatoire du littoral (presqu'île de Giens à Hyères, Domaine et forêt de Courbebaïsse et forêt de la Colle Noire au Pradet, Domaine de Fabrègas à La Seyne-sur-Mer). TPM s'investit aussi dans la gestion et l'entretien du patrimoine naturel et paysager (Domaine de la Ripelle, espaces forestiers des massifs du Faron, de Sicié, de la Colle Noire, forêt Communale d'Ollioules, ou encore forêt de Giens).

La Métropole gère trois « jardins remarquables » : Baudouvin à La Valette-du-Var, Olbius Riquier et Saint-Bernard à Hyères. Ce label, attribué par le ministère de la culture, distingue des jardins et des parcs présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique. Qu'ils soient d'inspiration provençale, plantés d'essences rares ou exotiques, façonnés en terrasses ou de plain-pied, ils permettent au plus grand nombre de retrouver la nature en ville.



Enfin, au titre de sa compétence « autorité concessionnaire de l'État pour les plages », **TPM assure les opérations pour la gestion du profil des concessions de plage** (rechargement en sable, gestion des banquettes de posidonies), l'entretien des équipements balnéaires (douches, tapis PMR, corbeilles de plage) et le nettoyage de plage manuel ou mécanique.



PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► La gestion des espaces naturels et l'animation des sites Natura 2000 afin de protéger et favoriser la biodiversité

« Mont Caume - Mont Faron - Forêt Domaniale des Morières », site Natura 2000, accueille une espèce protégée et très suivie à l'échelle nationale et sur le territoire : Canis lupus ou Loup gris.

En tant que membre du réseau national de suivi « Loup-Lynx », la Métropole a disposé des pièges photos qui ont permis de détecter la présence de louveteaux en 2020. Le secteur est ainsi passé de « Zone de Présence à Confirmer » à « Zone de Présence Permanente » au niveau du réseau « Loup-Lynx ». Pour plus d'info sur le réseau « Loup-Lynx » : www.loupfrance.fr

Un Comité de Pilotage mutualisé pour le site marin « Embiez - Cap Sicié » et le site terrestre et marin « Cap Sicié - Six-Fours-les-Plages » s'est réuni le 7 février 2020 afin de présenter la feuille de route 2020-2021 aux partenaires de cette démarche. Pour la partie marine, il s'agira notamment de lancer le projet d'étude des biocénoses dans le cadre d'une opération lancée conjointement avec le Contrat Métropolitain de la Rade de Toulon.

Pour la partie terrestre l'objectif sera de concrétiser le balisage des sentiers et la communication aux usagers sur les bonnes pratiques à adopter sur le site.

Dans le massif du Gros Cerveau, une opération d'évacuation par hélicoptère a été réalisée afin d'enlever 7 épaves de véhicules et plusieurs big bag de déchets.





► La réhabilitation du tronçon de sentier du littoral entre la Mitre et Pipady à Toulon

Les intempéries et l'action de la mer ayant fragilisé certains équipements sur le tronçon de sentier entre la Mitre et Pipady, **une passerelle a été mise en place afin de sécuriser le cheminement**. En complément, **le cheminement et les escaliers initialement créés en béton ont été intégrés au paysage** grâce à une opération de pavage en pierres pour redonner un aspect plus naturel.

► L'aménagement des belvédères du Poste Photo Électrique de Fabrégas à La Seyne-sur-Mer

En qualité de propriétaire du Poste Photo Électrique de Fabrégas et de gestionnaire du sentier du littoral traversant cette propriété, **la Métropole a initié une démarche de valorisation du patrimoine militaire**. Des travaux de réaménagement ont été initiés sur deux anciennes batteries militaires afin de créer des belvédères permettant de mettre en avant la mémoire du lieu, le patrimoine historique et militaire, ainsi que le paysage.

► Le ré-ensablement des plages et gestion des posidonies

Lors de l'enquête publique de 2018 pour le renouvellement de la concession de **plage des Sablettes/Mar-Vivo à La Seyne-sur-Mer**, les usagers avaient exprimé leur regret de voir disparaître la plage de Mar-Vivo du fait d'importants phénomènes d'érosion. La Métropole a renouvelé en 2020 **l'opération de ré-ensablement**, déjà lancée en 2019, avec la mise en place de 3000 tonnes de sable afin de rétablir le profil de la plage.

La concession de **plage de la Garonne au Pradet** fait l'objet de dépôts de feuilles mortes de posidonies qui contribuent à la protection de la plage contre l'érosion. La Métropole a réalisé comme la saison précédente **un millefeuille de posidonies** pour conserver leur bénéfice de protection tout en proposant une plage de sable aux usagers.

La concession de **plage du Mourillon à Toulon** étant exposée aux fortes tempêtes hivernales, il est nécessaire de **reprofilier la plage** avant la saison estivale pour optimiser l'activité de bain de mer. Cette opération est complétée par **un apport de sable marin** (1200 m³ en 2020) provenant d'une zone excédentaire de la commune de Bormes-les-Mimosas.



► La Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI)

Dans les massifs forestiers gérés par la Métropole, des travaux de maintien en état opérationnel de Défense de la Forêt Contre les Incendies sont menés chaque année. Ces interventions comprennent des opérations de débroussaillage (35 hectares en 2020), afin que les services de secours puissent intervenir en toute sécurité ainsi que des travaux de réfection des pistes les plus endommagées (8,5 km en 2020, notamment sur les pistes du Cap Sicié, du massif du Baou des Quatre Aures et du mont Faron). Ces interventions s'effectuent en conciliant les obligations de mise aux normes des ouvrages avec la préservation des espèces faunistiques et floristiques et la qualité paysagère des sites.

► Le lancement d'une étude sur le petit patrimoine bâti du Massif du Cap Sicié et le patrimoine végétal

La Métropole TPM dans le cadre de sa convention avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Var (CAUE) a lancé une étude afin de réaliser un plan d'intervention pour la sauvegarde et la mise en valeur du petit patrimoine bâti très varié présent dans ce massif (édifices militaires ou religieux, puits et lavoirs...) et sur les essences végétales afin de réaliser des parcours à thèmes.



► Les animations du jardin de Baudouvin



Près de 31 000 visiteurs sont venus au jardin de Baudouvin en 2020. Plusieurs animations ont été mises en place, dans le respect des règles de distanciation sociale, avec un festival de musique de 10 concerts, cinq événements (La nuit des étoiles, les Rendez-vous au jardin, les Journées du patrimoine, le Salon santé et bien-être, le Week-end du chêne liège) ainsi que des animations pour les plus jeunes (ateliers Baz'Art).





Transition écologique et protection de l'environnement

La transition écologique et la protection de l'environnement sont au cœur des actions de la Métropole. Elles se déploient en particulier sur 3 champs :

- D'abord, celui de **l'énergie** : propriétaire des réseaux de distribution d'énergie, TPM est l'autorité concédante pour la distribution d'énergie. Elle assure le contrôle des contrats de concession, rend les avis sur permis pour les raccordements en énergie, développe les infrastructures de recharge des véhicules électriques, et dispose d'un réseau de thalassothermie.
- En matière **d'écologie urbaine**, la Métropole intervient pour améliorer le cadre de vie en agissant sur les impacts environnementaux en ville. Sont ainsi traitées les problématiques relatives au bruit, à la qualité de l'air, à la transition énergétique, à la qualité des eaux.
- Enfin, la Métropole est mobilisée pour **la prévention des risques**. Cette thématique est essentielle, le territoire de la Métropole étant sujet à risque notamment en matière d'inondations. La prévention des risques concerne également la sécurisation des massifs, ainsi que le risque d'érosion et de submersion du littoral.

Il s'agit donc de compétences stratégiques et déterminantes pour le devenir du territoire. À ce titre, la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », créée et attribuée aux intercommunalités en 2018, permet de lier la lutte contre les inondations avec la prise en compte des milieux aquatiques.

🔌 DÉPENSES 2020

Investissement : 1,3 M€

CHIFFRES CLÉS 2020

GESTION DES AVIS DANS LE CADRE DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

2585 dossiers traités depuis 2018 pour un coût estimatif des travaux d'extension et de renforcement des réseaux par ENEDIS de **4,2 M€ HT**

45 demandes de raccordement au réseau.

GESTION DU CONTRAT DE CONCESSION SYMIELEC VAR

40 dossiers d'enfouissements recensés pour un volume financier global estimé à **plus de 2,9 M€**

36 sont en cours (études ou travaux) et **4** sont terminés.

DÉPLOIEMENT IRVE

Projet de déploiement de

150 bornes de recharge électriques doubles (300 points de recharges).

THALASSOTHERMIE

11 nouveaux contrats de fourniture d'énergie signés soit 15 au total, pour une puissance cumulée de **4708 kW** et **2500 m** linéaires d'extension du réseau.

QUELQUES DATES

✓ Février

Démarrage des travaux préalables de renforcement du réseau ENEDIS dans le terminal portuaire de Toulon Côte d'Azur dans le cadre du projet CENAQ (connexion électrique des navires à quais).

✓ Décembre

33 bornes IRVE mises en service (soit 66 points de charge).

Transition écologique et protection de l'environnement

Énergie

Depuis 2018, la Métropole est autorité concédante pour la distribution d'énergie. Propriétaire des réseaux de distribution d'énergie (câbles électriques et tuyaux de gaz), elle contrôle l'exécution des contrats de concessions ENEDIS (pour les villes de Toulon, Hyères et La Garde) ainsi que pour les 9 autres communes adhérentes au syndicat SYMIELEC VAR.

En sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (AODE), TPM gère aussi, outre les contrats de concession ENEDIS, GRDF et SYMIELEC VAR, les avis dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le raccordement électrique et au gaz.

TPM est compétente en matière de réseaux de chaleur et de froid urbain, avec un réseau de thalassothermie situé à La Seyne-sur-Mer qui fait l'objet d'une délégation de service public.

Enfin, la Métropole est compétente pour les Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE).

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

▶ Des opérations d'enfouissements portées par le SYMIELEC VAR

Les compétences dévolues au SYMIELEC VAR sont harmonisées pour les 9 communes concernées : Carqueiranne, La Crau, Ollioules, Le Pradet, Le Revest-les-Eaux, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Saint-Mandrier-sur-Mer et La Valette-du-Var.

Depuis 2020, la compétence éclairage public (Saint-Mandrier-sur-Mer) a été reprise en totalité en régie par les antennes métropolitaines.

Les compétences portées par le SYMIELEC VAR concernent désormais :

- **La compétence N2** : dissimulation des réseaux d'éclairage public communs au réseau de distribution publique d'énergie.
- **La compétence N4** : dissimulation des réseaux téléphoniques communs au réseau de distribution publique d'énergie.

▶ ENEDIS

À la suite du regroupement des trois précédents contrats de concessions des villes d'Hyères, La Garde et Toulon arrivés à échéance, le pilotage concessif se met en place avec la tenue annuelle d'instances de pilotage :

- **Un Comité de Pilotage métropolitain** en charge du bilan du plan prévisionnel d'investissement, du point sur les grands projets et des actions partenariales menées lors de la présentation du compte rendu d'activité du concessionnaire (CRAC).
- **Un Comité Technique métropolitain** en charge de la préparation du schéma directeur d'investissements, le programme pluriannuel d'investissement et les programmes d'enfouissements dits « esthétiques » (article 8). Réunit à minima deux fois par an, il permet de faire le bilan du programme en cours et la préparation de l'année N+1.
- **Réunions de suivi Antennes** pour assurer le suivi opérationnel des travaux et une remontée en Comité Technique.

En 2020, près de 548 000 € ont été investis au titre de l'article 8 (enfouissements dits « esthétiques » des réseaux) essentiellement à Toulon, et 3,8 M€ engagés pour les renforcements de réseaux Haute et Basse tension.

Par ailleurs, un renforcement de la desserte en énergie du terminal de commerce du port de Toulon Côte d'Azur a été réalisé en 2020 en prévision de la connexion des navires à quais.

► Le déploiement des Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques (IRVE)

Suite à l'établissement d'un schéma directeur réalisé conjointement avec l'AUDAT Var, les services de la Métropole, les communes et ENEDIS, le SYMIELEC est chargé du déploiement de **164 bornes de recharges électriques doubles**. 33 bornes ont été mises en service en 2020 (compte tenu du contexte sanitaire).



Les marchés d'exploitation et de maintenance arrivant à terme, le SYMIELEC a aussi proposé à la Métropole d'adhérer au contrat de délégation de service Public (réseau Eborn), lancé en avril 2019 par 11 syndicats, ce qui a été approuvé par la délibération du 30 septembre 2020.

Les principaux avantages résident dans :

- L'extension du périmètre des bornes interconnectées de 5 à 9 puis 11 départements et 1700 communes.
- Le système de paiement et la tarification identiques sur l'ensemble du périmètre.
- La mise en place d'un compte gros entretien et réparation (GER) pour assurer le maintien en condition des bornes.
- La prise en charge des contrats de fourniture d'électricité (1 par borne) et consommations électriques par le délégataire.
- La diminution des coûts pour la Métropole (d'environ 50%).

► L'électrification des navires à quai

En février 2019, les présidents de Corsica Ferries, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var (CCIV) et de la Métropole ont annoncé leur décision de raccorder les navires au réseau de distribution électrique sur le port de Toulon Côte d'Azur.

Avec près de 1200 escales par an (dont 1100 pour Corsica Ferries), le projet supprimerait plus de 8100 heures de consommation de gasoil à quai pour les escales supérieures à 2h, et diminuerait de 76% l'émission de CO₂, principal gaz à effet de serre.

Dès février 2020, les travaux préalables de renforcement du réseau ENEDIS dans le terminal portuaire de Toulon Côte d'Azur ont débuté. Trois potences fixes alimenteront les quais, et un équipement mobile permettra l'alimentation des navires de croisière sur le quai Fournel. La puissance totale sera de 12MW.

Un permis de construire a été déposé pour la réalisation d'un poste de conversion et les appels d'offres ont été lancés pour les marchés nécessaires.

Le programme retenu « Solutions portuaires intelligentes et alimentation électrique des navires dans le port de Toulon », a été labellisé Projet Innovant « SMART PORT » par le Pôle de compétitivité Mer et « SMART GRID » par le Pôle de compétitivité Capenergies.

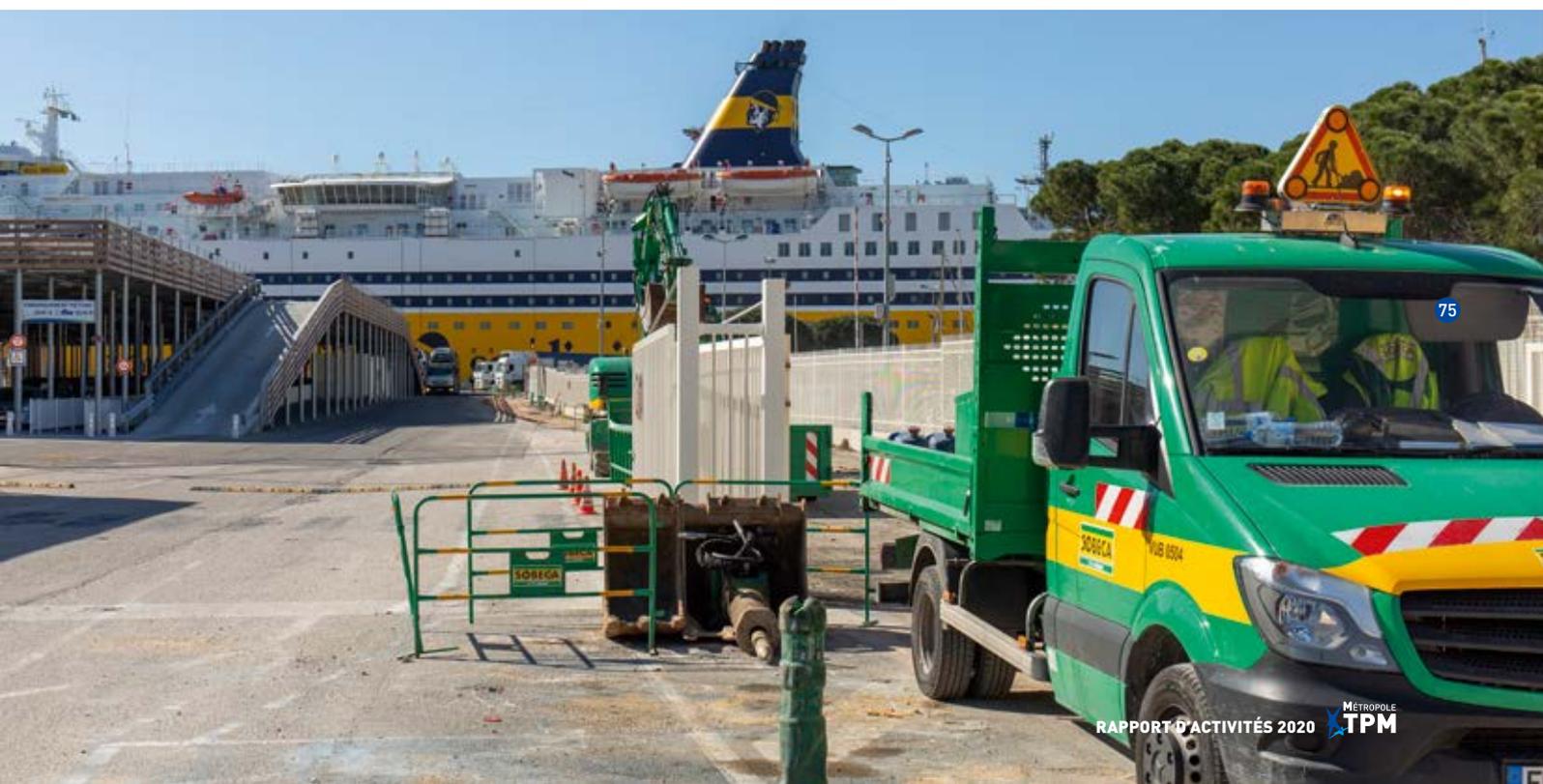
L'opération est estimée à 20,6 M€ avec un cofinancement souhaité des partenaires financiers (UE, État, Région, Département et ADEME).

► La thalassothermie

Le réseau de thalassothermie de La Seyne-sur-Mer, géré en délégation de service public, doit permettre d'étendre le réseau existant, d'augmenter la puissance produite et de faire évoluer les consommations avec de nouveaux clients.

Les travaux d'extension du réseau débutés en 2019 se sont poursuivis en 2020. Aux 4 clients historiques et 7 contrats en 2019, s'ajoutent 4 nouveaux contrats en 2020 pour une puissance totale souscrite de 3,398 MW (chaud) et 1,299 MW (froid).

Les bâtiments raccordés en 2020 sont les suivants : Résidence Topaze, Résidence Solazur, Résidence INSPE, Résidence Soleiades.



Écologie urbaine

L'écologie urbaine consiste à traiter l'ensemble des problématiques environnementales qui concernent le milieu urbain ou périurbain, pour contribuer à améliorer le cadre de vie et la qualité de vie des habitants.

La transition énergétique désigne l'ensemble des transformations du système de production, de distribution et de consommation d'énergie effectuées sur un territoire dans le but de le rendre plus écologique et de diminuer son impact environnemental. La Métropole agit en faveur de la transition énergétique par un ensemble de leviers : actions de maîtrise de la demande d'énergie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'amélioration de la qualité de l'air, d'augmentation de la production d'énergies renouvelables, de développement de réseaux énergétiques.

Pour le traitement des déchets, TPM est membre du SITTOMAT (Syndicat Intercommunal pour le Transport et le Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise). Il dispose d'une Usine de Valorisation Énergétique (UVE) qui transforme les ordures ménagères en vapeur d'eau et en électricité. La vapeur d'eau est transformée en énergie thermique pour les réseaux de chaleur (quartier de La Beaucaire à Toulon et Berthe à La Seyne-sur-Mer), tandis que l'électricité est réinjectée en majeure partie dans le réseau ERDF et utilisée pour alimenter l'UVE et le bâtiment du SITTOMAT.

En matière de lutte contre les nuisances sonores, TPM élabore le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) et conduit des actions dans le cadre de ses compétences, en particulier en matière de mobilité. Ce plan tend à prévenir et réduire les niveaux de bruit des infrastructures de transports terrestres et à protéger la santé des populations.

L'amélioration de la qualité de l'air s'appuie sur l'élaboration en cours d'un Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). L'action de la Métropole se renforce avec la démarche entreprise de création d'une Zone à Faibles Émissions Mobilité (ZFEM).

Dès sa création, TPM a souhaité agir pour la gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques - enjeu majeur à l'échelle internationale, nationale et locale - en développant des démarches de **contrats de baie**. Ces dispositifs opérationnels permettent une gestion concertée et intégrée de la zone côtière, en associant les acteurs de la terre et de la mer. Un programme cohérent prévoit la mise en œuvre d'actions s'inscrivant dans une vision globale du territoire. La dynamique locale obtenue grâce à la fédération de tous les acteurs est un élément clé de la réussite de ces démarches.

CHIFFRES CLÉS 2020

124 268 MWh d'électricité
et **33 990 MWh**
de chaleur, produits par l'Unité
de Valorisation Énergétique à Toulon.

69% des actions inscrites
à la programmation du Contrat
Métropolitain de la Rade
de Toulon (2020-2021)
engagées en 2020.

77% des actions inscrites
à la programmation du Contrat
de Baie des Îles d'Or (2016-2021)
réalisées ou en cours fin 2020.

Progression du score
de la Métropole passant de

45,9% à **50,5%**
entre 2019 et 2020 au titre
de la démarche Cit'ergie.

QUELQUES DATES

✓ 2 janvier

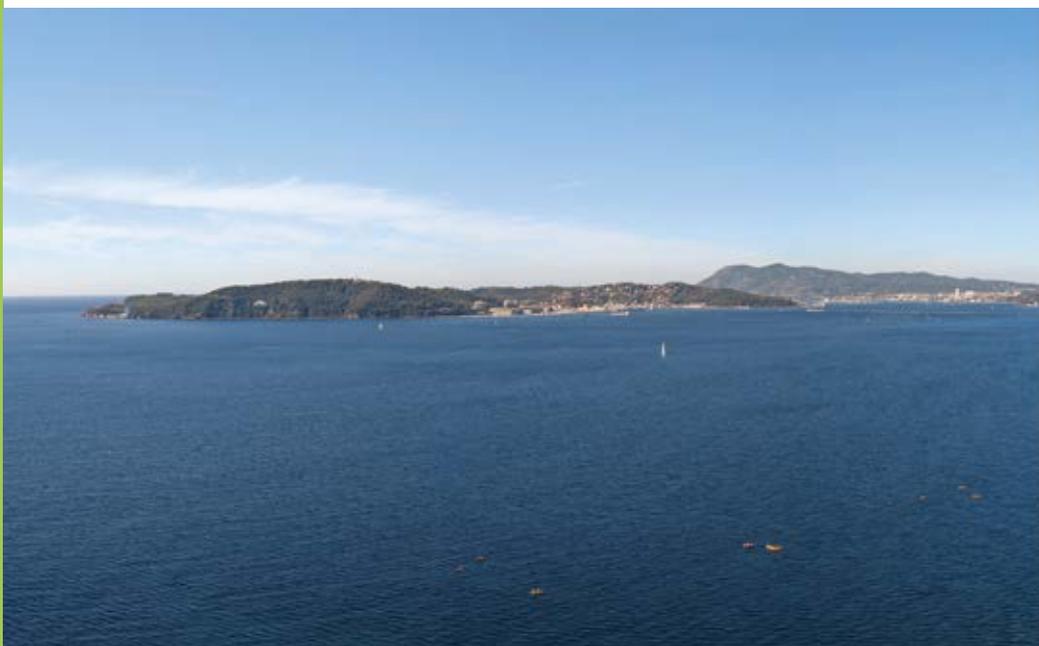
Attribution à la Métropole
du premier niveau de label
« Cap Cit'ergie ».

✓ 15 décembre

Document de plan de protection
de l'atmosphère (PPA) arrêté
par les services de l'État.

✓ 18 décembre

Validation du bilan intermédiaire
(2016-2020) du Contrat de Baie
des Îles d'Or par le Comité
de baie.



PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

▶ La mise en œuvre de la 1^{ère} année du Contrat Métropolitain de la Rade de Toulon (2020-2021)

Validé par le Comité de baie en 2019, le nouveau Contrat Métropolitain de la Rade de Toulon s'inscrit dans la continuité des précédents contrats. Il vise à l'amélioration de la qualité des eaux et des milieux aquatiques de la Rade de Toulon et son bassin versant.

De nombreuses opérations ont été lancées ou se sont poursuivies en 2020 :

- **En matière de lutte contre les pollutions :** diagnostic et travaux sur les réseaux d'eaux usées, opération Pro'baie contre les pollutions toxiques, partenariat avec la Chambre d'Agriculture et l'association AgribioVar contre les pollutions liées aux nitrates et aux pesticides...
- **En matière de gestion durable de la ressource en eau :** étude pour l'amélioration des connaissances sur les ressources disponibles, sécurisation du barrage de Dardennes...
- **Pour la préservation des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques :** entretien des berges et de la ripisylve sur les cours d'eau, nurseries à poissons dans les ports de La Seyne-sur-Mer et Toulon Darse Nord, ...

Fin 2020, 8% des actions du programme étaient réalisées et 62% des actions étaient en cours.

▶ Le bilan intermédiaire (2016-2020) du Contrat de Baie des Îles d'Or

Signé en 2017, le Contrat de Baie des Îles d'Or est une démarche multi-partenaire visant à l'amélioration de la qualité des eaux et des milieux aquatiques de la rade d'Hyères et son bassin versant. Il se traduit par la mise en œuvre d'un programme d'actions opérationnel (220 actions).

L'année 2020 a été marquée par un bilan intermédiaire indiquant que près de 77% des actions sont réalisées ou en cours. Ce travail a été restitué au Comité de baie des Îles d'Or, en décembre 2020, rassemblant l'ensemble des acteurs locaux (collectivités, services de l'État, établissements publics, scientifiques, chambres consulaires, usagers, associations).



▶ La 4^{ème} édition du concours photos de l'OGS presqu'île de Giens et Salins d'Hyères

Dans le cadre de l'Opération Grand Site (OGS), la ville d'Hyères et la Métropole ont organisé **un concours photo entre le 19 septembre et le 30 novembre 2020 sur le thème « Les paysages du Grand Site de la presqu'île de Giens et des Salins d'Hyères ».**

L'objet de ce concours est de valoriser et de faire découvrir le patrimoine naturel et culturel sur le territoire du Grand Site. 5 catégories étaient proposées : Mon paysage préféré du Grand Site/Le Grand Site en Noir et Blanc/Mauvais Temps sur le Grand Site/Paysage insolite du Grand Site/Concours Instagram.

Près de 400 photos ont été réceptionnées dont 15 ont été récompensées par le jury et seront exposées sur les grilles de l'avenue Joseph Clotis (Hyères) en 2021.

▶ La poursuite de la mise en œuvre de la démarche SMILO sur l'île de Porquerolles

SMILO est un programme de coopération qui accompagne les petites îles (moins de 150 km²) du monde entier vers une gestion durable de leur environnement.



Après l'obtention de plusieurs labels en 2019, la Métropole TPM, la ville d'Hyères et le Parc national de Port-Cros ont poursuivi la mise en œuvre des opérations de la programmation, en particulier sur **la thématique Eau** (actions en faveur des économies d'eau sur le port, campagnes d'affichage de sensibilisation, ...), **la thématique Énergie** (réunions de validation du plan d'actions de l'audit énergétique mené par le Parc national, optimisation des éclairages sur le port...) et **la thématique Déchets** (1^{ère} phase de l'opération Zéro plastique avec les commerçants de l'île, test de produits de substitution, panneaux en plusieurs langues sur le port pour améliorer la collecte sélective...).

Station de surveillance de la pollution atmosphérique installée par ATMOSUD sur le port de Toulon



► Une expérimentation pour le tri des bio-déchets dans les cantines municipales d'Ollioules

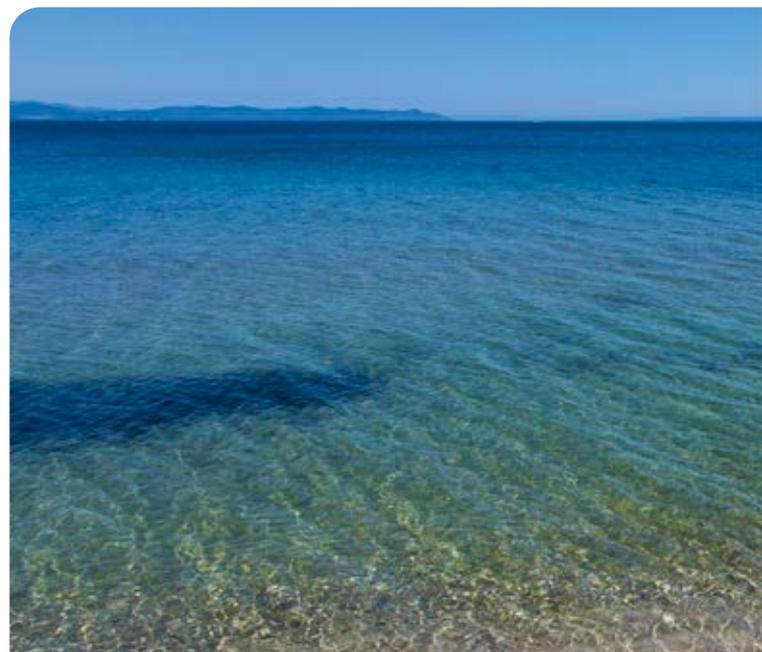
Dans le cadre de la loi sur la Transition Énergétique, le SIT-TOMAT a mené une expérimentation, consistant à **mettre à disposition du matériel permettant aux cantines municipales d'Ollioules de trier les bio-déchets**. Ces déchets peuvent ainsi être traités en compostage, puis remis dans les espaces plantés de la ville.



► Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Le PCAET est un outil de planification qui vise à limiter la **vulnérabilité du territoire face au changement climatique**, en développant notamment les énergies renouvelables et en maîtrisant la consommation d'énergie. Cet outil est élaboré en lien avec la démarche du Schéma Directeur Énergie (SDE), incluant les énergies renouvelables.

Des ateliers thématiques ont été organisés avec les agents des communes et de la Métropole (sur la gestion raisonnée de la ressource en eau dans les espaces verts et sur la sensibilisation au développement durable). **Des gobelets réutilisables** ont également été mis à disposition des agents afin d'éviter l'emploi de gobelets jetables. **Depuis 2020, des matériaux recyclables sont aussi utilisés pour les réunions ou les conférences de presse** (gobelets en carton, panières en osier, plateaux en carton ou en osier, couverts en matériaux recyclables).



► Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)

Ayant pour objectif de cibler les actions de réduction de la pollution atmosphérique, le PPA est élaboré par les services de l'État en concertation avec les collectivités et les acteurs du territoire.

Le document a été arrêté par les services de l'État en Comité de Pilotage de décembre 2020, auquel TPM a participé. Le document sera remis pour avis des parties prenantes à compter de mars 2021 pour une durée de trois mois.

► Des avancées dans la lutte contre les nuisances sonores

Les Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) établissent un diagnostic, des objectifs et un programme d'actions, afin de prévenir et réduire les niveaux de bruit des infrastructures de transports terrestres et de protéger la santé des populations.

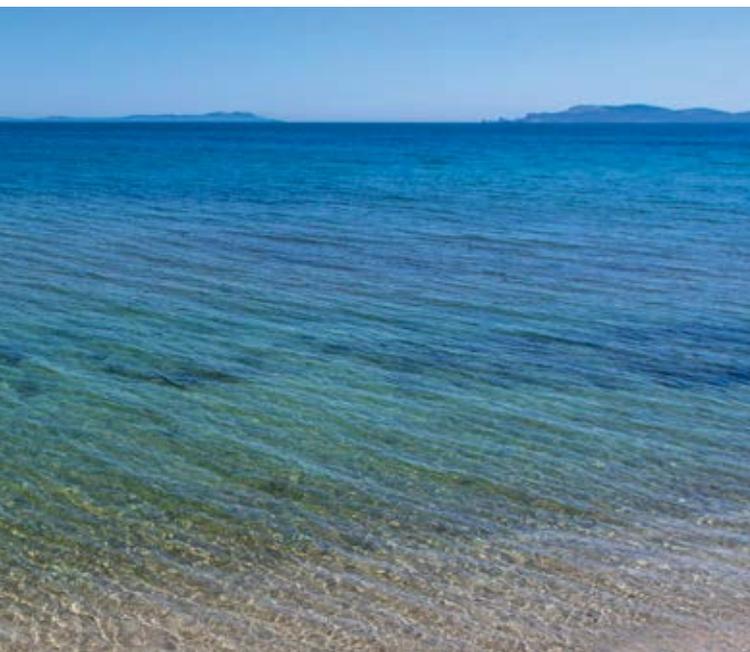
En vue d'approbation, le PPBE des échéances 2 et 3 a été rédigé en 2020 et mis à disposition du public du 23 novembre 2020 au mardi 26 janvier 2021.

► TPM labellisée « Cap Cit'ergie »



TPM s'est engagée en 2018 dans la démarche Cit'ergie, qui est un programme de labellisation pour accompagner la collectivité dans la mise en œuvre de la politique air-énergie-climat et l'inscrire dans une démarche d'amélioration continue en matière de transition énergétique.

En 2020, TPM a obtenu le premier niveau de labellisation intitulé « Cap Cit'ergie », attribué par l'ADEME. Dans le cadre de cette démarche, une visite annuelle du conseiller est effectuée afin de suivre **l'avancée du Programme d'actions Air-Énergie-Climat laquelle a permis de montrer la progression du score de 45,9% à 50,5% entre 2019 et 2020.**



€ DÉPENSES 2020

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Fonctionnement : 1,7 M€

Investissement : 2 M€

CHIFFRE CLÉ 2020

250 m de littoral désenroché
aux Vieux Salins d'Hyères
en adaptation au changement climatique
et en vue d'une renaturation du littoral.

QUELQUES DATES

✓ 10 mars

Démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre pour la protection du littoral du Ceinturon à Hyères.

✓ 27 août

Déclaration d'intérêt général du programme d'entretien pluriannuel des cours d'eau côtiers (hors bassins versant de la Reppe, de l'Eygoutier et du Gapeau).

✓ 14 septembre

Démarrage de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la protection de la Baie des Sablettes à La Seyne-sur-Mer.

✓ Octobre

2^{ème} phase du chantier de désenrochement et de renaturation du littoral des Vieux Salins d'Hyères.

✓ 15 octobre

Validation du plan de communication du PAPI PCT (2018-2021).

✓ Novembre-décembre

Campagne de sensibilisation et de promotion de l'application MyPREDICT.

Transition écologique et protection de l'environnement

Prévention des risques

La Métropole Toulon Provence Méditerranée est compétente pour la prévention d'un ensemble de risques sur son territoire. Son action se déploie en 3 volets :

- **La prévention des inondations** est partie intégrante de la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) pour les inondations par débordement de cours d'eau et par submersion marine. Sur les bassins versants du Gapeau, de l'Eygoutier et de la Reppe, la prévention des inondations par débordement des cours d'eau relève des syndicats de rivière dont est membre la Métropole. La prévention des inondations relève également de la compétence « assainissement des eaux pluviales urbaines », pour les inondations par ruissellement. Avec le démarrage d'un premier Programme d'Actions et de Prévention des Petits Côtiers Toulonnais - PAPI PCT (2018-2021), la Métropole mène un travail partenarial avec l'ensemble des acteurs du territoire pour développer la connaissance et la conscience des risques, et réduire la vulnérabilité du territoire.



- La Métropole agit également pour **lutter contre l'érosion**. Face aux conséquences du changement climatique (montée des eaux, risque de submersion marine...), la gestion du trait de côte et notamment la lutte contre l'érosion deviennent un enjeu majeur du territoire. En lien avec les stratégies nationales et départementales, et en complément de démarches en cours, la Métropole met en place une stratégie sur son territoire prenant en compte plusieurs principes : la compréhension des processus naturels, l'identification de facteurs aggravants liés aux activités humaines, l'identification des enjeux écologiques, humains, économiques, touristiques, urbanistiques, la recomposition spatiale, l'utilisation de méthodes douces. En complément, la Métropole **soutient ou reprend des projets initiés par les communes pour préserver son littoral** (Baie des Sablettes, Tombolo ouest et Ceinturon à Giens par exemple) dans le cadre de compétences transférées.
- Enfin, la Métropole intervient dans **la sécurisation du Mont Faron** en collaboration avec la ville de Toulon. Un programme ambitieux de sécurisation a été élaboré sur 19 sites identifiés comme les plus dangereux, en tenant compte de l'ensemble des contraintes environnementales. D'ici la réalisation des travaux, site par site, un système de surveillance géotechnique a été mis en place avec gestion de l'alerte. TPM intervient également dans **le confortement des falaises surplombant la station d'épuration AmphitriA, sur le site de Cap Sicié**.

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :



▶ La protection du littoral du Ceinturon à Hyères

La plage du Ceinturon, située entre le port de l'Aiguade et le port Saint-Pierre sur la commune d'Hyères, présente des signes d'érosion récurrente. Pour lutter contre l'érosion de la plage du Ceinturon, **un ouvrage de protection doit être érigé** en raison de l'intensité des conditions hydrodynamiques locales ainsi que des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et patrimoniaux à préserver. À cet effet, une mission de maîtrise d'œuvre a été lancée en mars 2020 pour une durée de 36 mois.

▶ La protection de la Baie des Sablettes à La Seyne-sur-Mer

Concessionnaire de la plage des Sablettes, **la Métropole souhaite protéger et valoriser cet élément majeur de son patrimoine naturel, touristique et économique** luttant contre l'érosion de la plage et de la dune. Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a démarré en 2020. L'étude lancée vise à la réalisation d'un diagnostic du littoral de la Baie des Sablettes et à l'élaboration d'un schéma de protection et d'un programme de travaux.

En tenant compte des enjeux et usages du site, l'étude devra permettre de **stopper les pertes sédimentaires** sans pour autant modifier la courantologie de la baie, et s'assurer de la compatibilité du projet de protection du littoral avec le réaménagement du port de Saint-Elme.

▶ La renaturation du littoral des Vieux Salins

Des travaux de requalification du littoral des Vieux Salins ont été réalisés à partir du printemps 2019 avec le Conservatoire du littoral, pour une meilleure adaptation au changement climatique et lutte contre la submersion marine. Il s'agit également de **préserver les paysages et la biodiversité** de ce littoral naturel et exceptionnel fortement apprécié par les visiteurs.

Les résultats très encourageants obtenus en 2019 ont permis la réalisation en octobre 2020 de la 2^{ème} phase du projet. Elle comprend notamment **le confortement du talus en terre** en arrière du canal d'alimentation pour établir un second cordon **contre la submersion marine** et **le désenrochement supplémentaire de 250 mètres pour rétablir la dynamique sédimentaire**.





► Le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations des Petits Côtiers Toulonnais (PAPI PCT 2018-2021)

Ce programme, signé en 2019, permet de mettre en synergie tous les acteurs du territoire concernés par les risques inondations et de bénéficier d'importantes subventions de l'État.

Il comprend 34 actions pour un montant total d'environ 10M€, portées par la Métropole, le syndicat de l'Eygoutier, celui de la Reppe, ainsi que l'État.

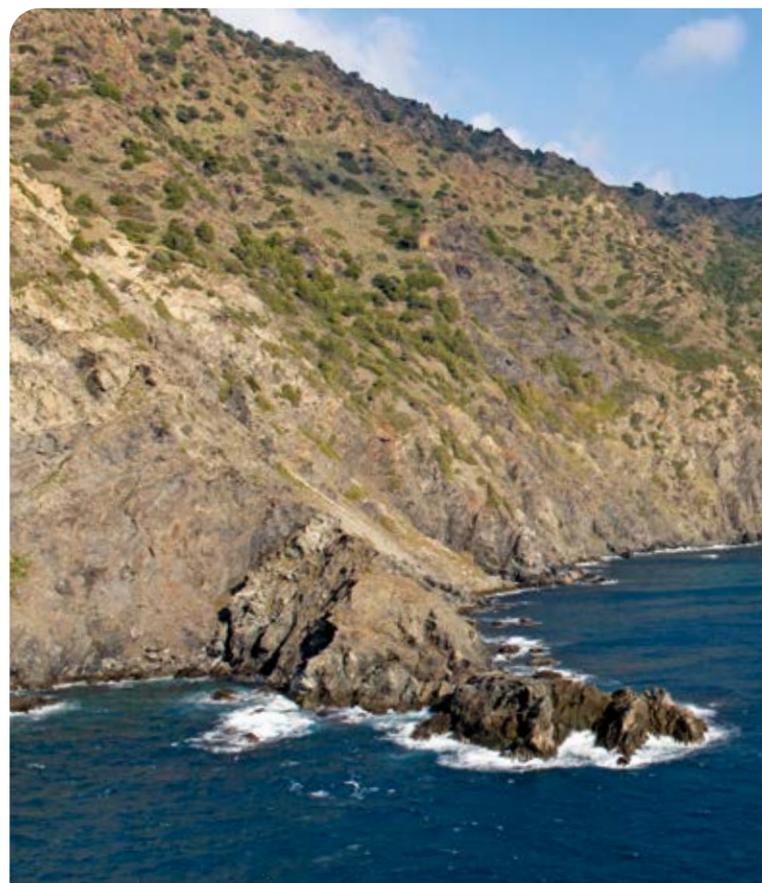


En 2020, des ateliers de sensibilisation au risque inondation ont été organisés sous l'égide des chambres consulaires, de l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise (AUDAT) et du Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), auprès des entreprises, des professions agricoles et des acteurs de l'aménagement. **La stratégie de communication a également été validée** avec la réalisation de plusieurs actions de communication (campagne médias, exposition pour les collèges et lycées...).

Les études d'aménagement des cours d'eaux se sont poursuivies (Le Roubaud, La Sauvette) et **l'étude du fonctionnement hydraulique** des bassins versants du Las et du Faveyrolles a été lancée.

► Le programme d'entretien des cours d'eau côtier de la Métropole et la Déclaration d'Intérêt Général (DIG)

Dans le cadre de la compétence GEMAPI, l'entretien des cours d'eau, notamment la végétation des berges et le nettoyage des déchets, nécessite d'établir une DIG pour autoriser la Métropole à intervenir avec des moyens publics sur des parcelles privées, la totalité des cours d'eau étant non-domaniaux. **L'enquête publique a été menée du 14 janvier au 14 février 2020 et la DIG a été validée par arrêté préfectoral le 27 août 2020 pour les 5 prochaines années.**



▶ La sécurisation du Mont Faron

La Métropole et la ville de Toulon se sont engagées dans un ambitieux programme pluriannuel de prévention contre la chute de blocs sur une quinzaine d'années. Ce programme concerne 19 sites jugés comme les plus risqués pour les populations. Suite aux autorisations obtenues des services de l'État en 2019 et à la maîtrise foncière des parcelles concernées, **les premiers travaux de confortement sur 4 des 19 secteurs programmés ont été menés entre septembre 2020 et janvier 2021 à l'ouest du massif.** Une intervention en urgence a également été menée, sur le secteur sud, pour conforter une paroi suite à un éboulement de blocs.



▶ La sécurisation de la falaise surplombant la station AmphitriA

La Métropole réalise depuis 2018, le confortement des falaises surplombant la station d'épuration AmphitriA sur la commune de La Seyne-sur-Mer. **Deux phases de travaux ont été menées sur l'année 2020**, l'une entre janvier et février avec la mise en place de confortements actifs sur la partie supérieure de la falaise (écrans pare-blocs) et l'autre entre août et décembre avec la mise en place de confortements passifs sur la partie basse de la falaise (filets plaqués).



Données d'activités de l'administration

Archivage

62 mètres linéaires de nouvelles archives
et **536** mètres linéaires occupés.



Commande publique

254 marchés, **165** avenants
et **259** actes de sous-traitance notifiés.

61 contrats de concessions en cours d'exécution
dont **59** DSP.

19 commissions d'appels d'offres
dont **9** commissions MAPA.



Assemblées

383 délibérations du Conseil métropolitain.

618 délibérations du Bureau métropolitain.

788 décisions du Président

et **185** arrêtés du Président.



→ **Élaboration de plusieurs outils d'amélioration de la commande publique et des achats** : règlement intérieur de la CAO, cartographie des achats de fonctionnement, stratégie d'achat pour les marchés de fournitures et de service, note de cadrage portant sur les mesures de performance économique des achats, procédure de passation des marchés, mise en place d'une démarche de sourcing pour les prestations de thermographie aérienne et service de télécommunication.



→ **Renforcement des partenariats d'acheteurs** : conclusion d'une nouvelle convention de partenariat avec l'UGAP et adhésion à la Central d'achat du RESAH (Réseau des Acheteurs Hospitaliers).



Communication

→ **Plusieurs évènements majeurs couverts** : Journée Portes Ouvertes et inauguration de **Chalucet** à Toulon, inauguration du **Conservatoire** au Pradet, **Tour du Haut Var** au Faron, inauguration de la **Maison du Patrimoine** à Ollioules, ouverture du **jardin du Port Marchand** à Toulon, **Conférences économiques**, **Semaine de la Mobilité**, **Fête de la Nature** aux Salins des Pesquiers à Hyères, ...

→ **Des publications périodiques** :

13 newsletters TPM, **8** Clip (journal interne)
dont **2** numéros spéciaux
(Covid et règlement Hygiène et Sécurité).

→ **Différents supports de communication et des publications** : **brochures** (Aide au Permis, Chalucet, concours photos Opération Grand Site (OGS) à Hyères, ...) ; **rapports** (rapport d'activités, rapport de développement durable, rapport de la gestion des déchets, OGS) ; **affiches et flyers** (déchets verts, jardin de Baudouvin, ...) ; **campagne** « Consommons local » ; **guide pratique** du PAPI à destination des agents et des élus, ...

→ **22** achats d'espace publicitaire presse-médias
sur **18** évènements.

→ **64** évènements sur lesquels la Métropole a communiqué auprès des médias (conférences de presse, conseils métropolitains, communiqués de presse).

→ **203** retombées presse directes
dont **168** médias locaux et régionaux
et **3** médias nationaux.

Finances

1 budget principal et **21** budgets annexes.

39 966 mandats. **6 068** titres.

836 marchés saisis dans le logiciel financier.

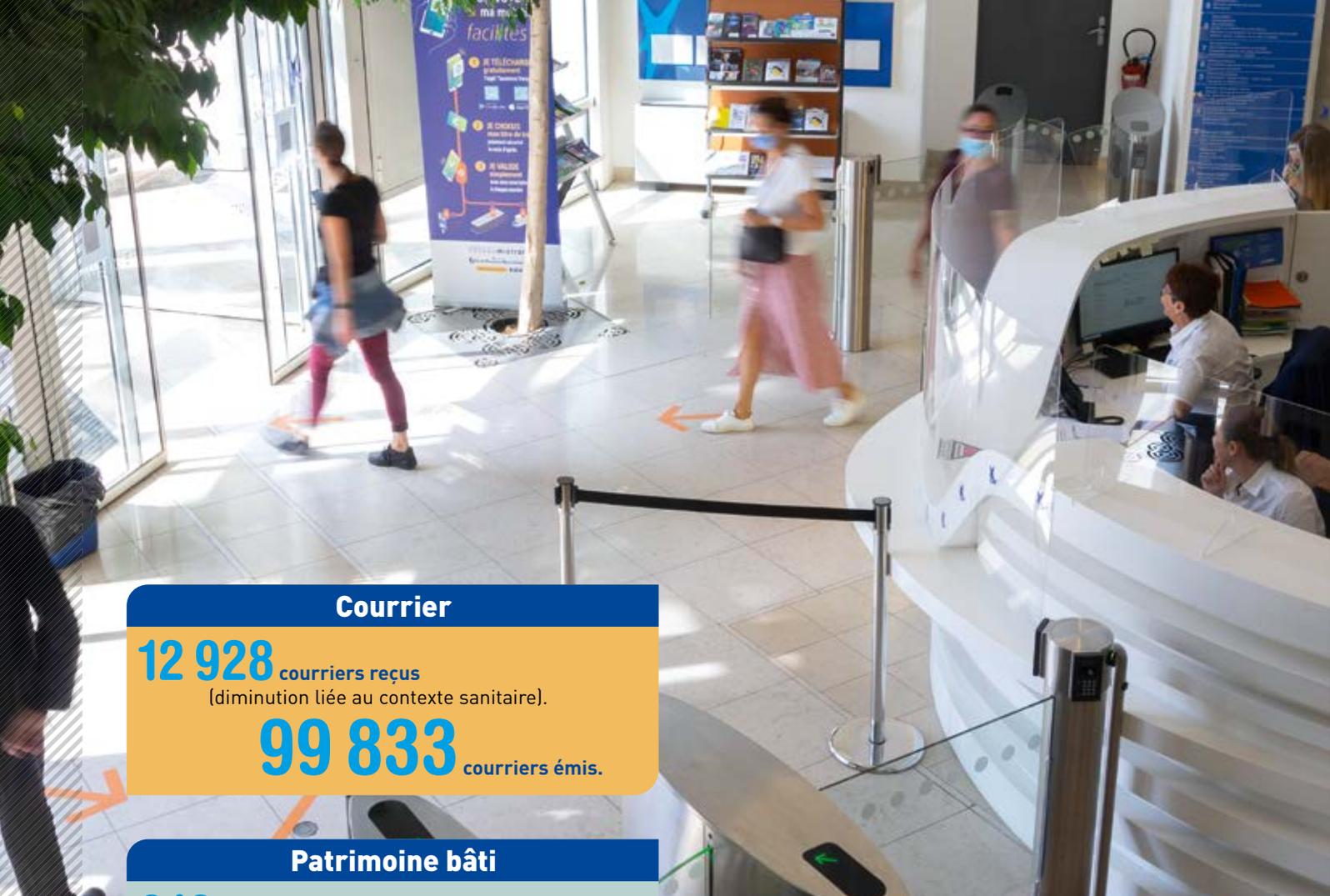


Contrôle de gestion

2 audits fonctionnels et organisationnels.

8 **15** notes et retours d'expérience.
8 rapports et études.





Courrier

12 928 courriers reçus
(diminution liée au contexte sanitaire).

99 833 courriers émis.

Patrimoine bâti

243 bâtiments gérés par la Métropole.

10 290 heures de main d'œuvre
pour les travaux réalisés en régie.

3500 compteurs pour la fourniture d'énergies
(gaz, eau, électricité).

Immobilier et foncier

36 dossiers d'acquisition foncière réalisés
pour un total de **4,1 M€**

7 dossiers de cession immobilière
pour un total de **741 000 €**

70 autorisations d'occupation du domaine public
(à titre onéreux).

27 logements de fonction.

Juridique

144 avis formalisés.

Moyens généraux

38 827 appels téléphoniques gérés par l'accueil.

1244 ordres de réparation
pour **759** véhicules légers/utilitaires et 2 ou 3 roues.

13 bâtiments surveillés
et **223** sites visités régulièrement.

26 vigilances et alertes
dans le cadre du Plan intercommunal de sauvegarde
(canicule, pluie vent inondation houle,
risques feu de forêt, tsunami).

→ Gestion de matériel COVID :

507 132 masques chirurgicaux
et **500 000** masques lavables,

1900 flacons
de gel hydro alcoolique,

905 boîtes de gants,

894 préparations
de commandes
et de sites livrés.



Ressources humaines

2484 jours de formation réalisés
(dont 64 actions de formation en intra).

2196 candidatures sur des postes publiés,

1438 candidatures spontanées,

151 jurys organisés.

7 réunions de dialogue social : **3** réunions

de Commissions Administratives Paritaires, **2** séances du Comité Technique, **2** séances du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (51 points étudiés).

→ Au 1^{er} janvier 2020, **50 agents du Département du Var ont été transférés à TPM** dans le cadre de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République du 7 août 2015 (loi NOTRe) au titre des compétences suivantes :

- **l'attribution des aides au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement** sur le territoire de TPM,
- **l'aide aux jeunes en difficulté** sur le territoire de TPM,
- **l'Hôtel des Arts et le Palais des Sports au titre** de la compétence « tourisme, culture et construction, exploitation et entretien des équipements et infrastructures destinés à la pratique du sport, ou une partie de ces compétences ».

→ Outre la poursuite de l'application du protocole d'accord « Parcours Professionnels, Carrière et Rémunération » (PPCR) avec la mise en paie du reclassement indiciaire, **le 1^{er} janvier 2020, TPM est également passée à la « Déclaration Sociale Nominative » pour l'établissement des déclarations mensuelles.**

→ En raison du doublement des effectifs liés au passage en Métropole, **des élections professionnelles ont été organisées en fin d'année 2020.**

Ressources numériques (direction mutualisée avec la ville de Toulon)



3622 postes de travail
sur **plus de 300** sites en gestion.

185 applications métier
et **76** Systèmes d'Information Géographique.

5018 lignes téléphoniques
(1233 lignes mobiles et 3785 lignes fixes).

11 438 tickets « incidents ».

Plus de 400 caméras de vidéo protection.

390 km de fibre optique.

Vie associative

Plus de 318 associations aidées par la Métropole.

3,1 M€ attribués.





Impression : Groupe IMPREMIUM - 200 exemplaires
© Photos : TPM / Hortense Hébrard et Olivier Pastor



TOULON
LA SEYNE-SUR-MER
HYÈRES
SIX-FOURS-LES-PLAGES
LA GARDE
LA VALETTE-DU-VAR
LA CRAU
OLLIOULES
LE PRADET
CARQUEIRANNE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER
LE REVEST-LES-EAUX

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



www.metropoleTPM.fr
f t i @metropoleTPM

Hôtel de la Métropole
107, boulevard Henri Fabre
CS 30536
83041 Toulon Cedex 9
Tél. : 04 94 93 83 00
Fax : 04 94 93 83 83